



# L'ACTION FRANÇAISE

2  
0  
0  
0

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2785 | 64<sup>e</sup> année | Du 7 au 20 janvier 2010 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

## Notre vœu : le Roi !

Faut-il se plaindre de la banalité des vœux officiels de Nicolas Sarkozy le soir du 31 décembre ? Qu'avait-il à dire ? Lui qui a mis les Français à la recherche de leur identité, quels vœux pouvait-il leur présenter ? Que souhaiter à des personnes dont on ne sait plus et dont on croit qu'elles ne savent plus elles-mêmes qui elles sont ?

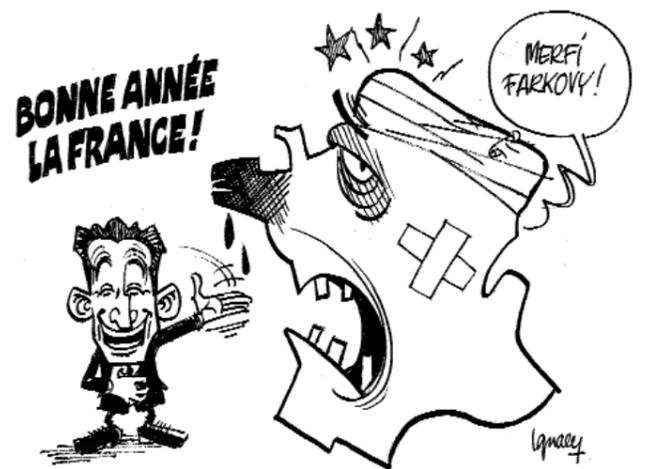
Il n'a pas dit un mot sur un sujet aussi important que la famille, ni sur le respect de la vie, ni sur la crise de l'enseignement, ni sur la fierté d'être français. C'est tout simplement parce que le lien entre le passé et l'avenir qui fonde une identité et que la famille incarne au plus haut point ne l'intéresse pas. Il rêve de refaire des Français qui, n'étant plus « de souche », seront ouverts à l'étranger, à l'Europe, à la mondialisation... Il entend recréer une nation dont l'identité soit celle d'un hall de gare.

En dépit du président, des Français ont encore le sens de la pérennité de la nation. En ce début d'année ils se réjouissent non pas de connaître M. Sarkozy, mais de connaître la Famille de France à laquelle vont leurs vœux ardents, tout particulièrement à M<sup>gr</sup> le comte de Paris, duc de France, chef de la Famille de France, et à Madame, à M<sup>gr</sup> le Dauphin, duc de Vendôme, et à Madame, et à leur fils le tout petit prince Gaston, l'espoir d'une lignée qui traverse les siècles depuis déjà plus de mille ans. ■

*L'Action française présente  
ses vœux les meilleurs  
pour l'an nouveau  
à ses lecteurs et à leur famille.*

# 2010, une année à risques ?

page 3



## ■ VACCINS ET COLONNES

### L'argent par les fenêtres

**Vaccins commandés en surnombre, colonnes de Buren restaurées au prix de quatre millions d'euros : deux illustrations des largesses républicaines.**

**N**ous savions déjà que la République n'était guère économe de l'argent des Français. Nous en avons la preuve en ce début d'année sous deux formes, entre autres.

D'abord, l'on vient d'apprendre que le gouvernement en est réduit à marchander avec les laboratoires les conditions de résiliation de la commande de 50 millions de doses de vaccin contre la grippe A, soit plus de la moitié des 94 millions achetés et, nous dit-on, non encore payés, en juillet au plus fort de la panique médiatique.

Cet affolement nous paraissait suspect. La grippe A ne s'est ja-

mais manifestée plus meurtrière que la grippe ordinaire, et nous nous demandons qui avait intérêt à agiter le spectre de la mort par millions... Certains parlaient même de vaccination obligatoire en rang comme à l'abattoir, voire de recours à l'armée.

Alors M<sup>me</sup> Bachelot, ministre de la Santé, est allée au-devant des fanatiques du principe de précaution et, malgré la moitié des médecins annonçant qu'ils n'avaient pas confiance dans ce produit, elle a commandé des vaccins en masse, alors que le virus risquait de muter et de rendre bien vite la vaccination inopérante. Puis l'on s'est aperçu

qu'une dose par personne était suffisante et non deux... On nous a d'abord dit que l'on allait revendre ces produits qui n'ont plus guère bonne presse à des pays étrangers (s'ils en voulaient...). Maintenant on résilie la commande, mais à quel prix ? Ce cafouillage fera la risée des générations à venir...

### Au plaisir des chiens

Autre cas de gaspillage éhonté : les colonnes du plasticien Daniel Buren ressortent de terre dans la cour du Palais-Royal, insultant plus que jamais de leurs rayures genre pyjama la belle ordon-

nance classique de l'ancien palais des Orléans. Ces 260 tronçons octogonaux de hauteur inégale, qui baignent sous terre dans une eau miroitant sous la lumière et qui auraient peut-être leur place dans un environnement futuriste, avaient été commandés en 1986 par Jack Lang, alors ministre de la Culture, et avaient coûté neuf millions de francs. Moins de vingt ans plus tard l'œuvre menaçait ruine, et Buren, très fâché, voulait la faire détruire. M<sup>me</sup> Christine Albanel, avant-dernier ministre de la prétendue Culture, a enfin trouvé quatre millions d'euros pour la restaurer. Un an et demi de travaux et voilà ces horreurs, que M. Frédéric Mitterrand, ministre actuel, devrait réinaugurer ce vendredi 8 janvier.

Une consolation : les chiens sont joliment contents ; ils sauront à nouveau contre quoi lever la patte... ■

Michel Fromentoux

## ■ EUROPE

Présidence  
De l'UE :

**Madrid  
partage la barre**



PAGE 6

## ■ CLIMAT

Après  
Copenhague :

**Une taxe carbone  
européenne ?**



PAGE 7

## ■ INTERNATIONAL

Contre  
le terrorisme :

**La guerre du Yémen  
aura bien lieu**



PAGE 9



□ CONSOMMATION

# Restauration communautaire

Depuis la fin novembre, Quick s'essaie à la vente de hamburgers certifiés *halal*. Le groupe de restauration rapide se lance ainsi sur un marché porteur, qui affiche régulièrement une croissance à deux chiffres.

Le concurrent européen de McDonald's, contrôlé à 95 % par un fonds public français, s'est immiscé malgré lui dans le débat sur l'identité nationale : depuis le 30 novembre, des repas certifiés *halal* sont servis dans huit restaurants Quick de l'hexagone. Les hamburgers y sont garnis d'une viande issue d'un abattage rituel, opéré par égorgement « au nom de Dieu », face à La Mecque, par un sacrificateur habilité par un organisme religieux avec l'agrément de l'État. Le porc étant réputé *haram* (illicite), des allumettes de dinde ont remplacé les lardons.



## 30 % de hausse

La démarche, expérimentale, permettra d'évaluer l'ampleur des difficultés logistiques : les prescriptions islamiques pourraient s'avérer délicates à respecter dans des cuisines où des aliments "licites" cohabitent avec d'autres proscrits par la loi coranique. L'enseigne veillera sans doute à dissiper la méfiance des clients, alors que son concurrent KFC, ayant investi un créneau similaire, est justement accusé d'avoir trahi leur confiance. À Villeurbanne, ils sont invités à vérifier l'origine des commandes dans un cahier mis à leur disposition en français et en arabe. Avec ce changement de carte, rapporte notre consœur

Carole Bianchi, « *le fast-food a vu son chiffre d'affaires progresser de 30 % et a dû embaucher deux fois plus de personnel en moins de quinze jours, selon le gérant Karim Bouzeenaba* » (20 Minutes, 15/12/2009).

## Nouveau marché

L'alimentation *halal* constitue un marché en plein essor, enregistrant régulièrement une croissance supérieure à 10 %. Spécialisé « dans les études marketing ethniques », le cabinet Solis lui attribue un chiffre d'affaires de 4 milliards d'euros en 2009 (dépenses des ménages, sans comp-

ter la consommation en restauration hors domicile de type sandwicheries, restaurants, collectivités...). Par comparaison, le "bio" drainerait seulement 2,6 milliards d'euros, selon l'estimation citée par Anne-Hélène Pommier (Le Figaro, 16/12/2009). « Longtemps limité à des commerces traditionnels », le circuit de distribution de ces produits s'étend aujourd'hui aux grandes et moyennes surfaces, observe Solis, « notamment aux grandes enseignes d'hypermarchés qui présentent des offres de produits *halal* élaborés pour partie par les plus grands groupes agroalimentaires français ».

Industriels et distributeurs cibleraient les "baby-boomers de la diversité", nés en France et forts d'un pouvoir d'achat supérieur à celui de leurs aînés. Mais ils communiquent encore avec pudeur, préférant généralement promouvoir les "saveurs d'Orient". Si Maggi fait figure d'exception, la plupart commercialisent leurs produits *halal* sous une marque spécifique. Tel Casino, en pointe avec Wasila, ou Panzani, qui fut le premier à lancer une campagne publicitaire sur les chaînes "hertziennes". C'était l'été dernier, à l'occasion du ramadan : « Certains de nos clients se retrouvent dans les personnages de la pub, ça leur fait plaisir, c'est pour eux une preuve d'intégration » se félicitait alors Sébastien Beyhourst, directeur marketing de Zakia Halal (Libération, 26/08/2009).

## Entre intégration et assimilation

Preuve que l'intégration n'est en aucun cas synonyme d'assimilation ? L'"islamisation" du pays, volontiers dénoncée, suscite un malaise compréhensible. Observons toutefois qu'elle ne va pas sans paradoxes : s'ils se distinguent de leurs compatriotes par certaines habitudes de consommation, imposées par leur foi, les musulmans peuvent désormais se fournir dans les mêmes boutiques, s'asseoir à la même table... Voire se joindre aux mêmes fêtes : à la veille de Noël, Caroline Taix signalait que « *chapons, foie gras et dinde farcie halal* [avaient] fait leur apparition dans les rayons des épiceries spécialisées » (Les Échos, 24/12/2009). ■

Grégoire Dubost

## » AIR FRAIS

Éric Zemmour rejoint l'équipe de RTL Matin. Son billet de 7 h 15 devrait nous changer du politiquement correct.

## » PREMIÈRE

La Martinière fait plier Google. L'éditeur, propriétaire du Seuil, a obtenu gain de cause après trois ans de procédure. Le géant de l'internet « *a commis des actes de contrefaçon* » estime le tribunal de grande instance de Paris, qui a rendu son verdict le 18 décembre. En cause : la mise en ligne d'extraits numérisés sans autorisation. Pour suivi outre-Atlantique pour des motifs similaires, Google a signé un accord avec les plaignants, qui requiert encore l'aval de la justice. (Écrans, 18/12/2009)

## » INSOLENCE

On ne plaisante pas avec la couronne britannique. Un animateur de radio vient de l'apprendre à ses dépens : Tom Binns, qui officiait à l'antenne de BRMB, a été limogé pour avoir prononcé « *des commentaires inappropriés* » tandis qu'était diffusé le message de Noël d'Elizabeth II. Il avait jugé « *barbants* » les propos du souverain. Introduisant ensuite une chanson de George Michael, il s'était appuyé sur un jeu de mot douteux profitant de la polysémie du terme "queen" désignant à la fois la reine ou un homosexuel.

# I SOUVENIR



## 217<sup>e</sup> anniversaire de la mort du roi Louis XVI

La messe pour le repos de l'âme du roi Louis XVI sera célébrée à Paris, à la demande de l'Œillet blanc, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse des rois de France, le jeudi 21 janvier 2010 à 12 h 15.

## Cortège aux flambeaux

Dimanche 17 janvier à 19 heures voir page 15).

## Messes à Paris

Jeu 21 janvier à 10 heures, place de la Concorde (face à l'Hôtel Crillon) dépôt d'une gerbe de France Royaliste.

Jeu 21 janvier à 18 h 30, église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 3 rue des Bernardins, Paris 5<sup>e</sup>.

Jeu 21 janvier à 19 heures, Centre Saint-Paul, 12 rue Saint-Joseph, Paris 2<sup>e</sup> (homélie par l'abbé Guillaume de Tanoüarn).

Dimanche 24 janvier à 15 h 30, place de la Concorde (messe célébrée par l'abbé Néri).

## Messes en province

AVIGNON - Jeu 21 janvier à 18 heures, chapelle de la Sainte-Croix (les Pénitents Gris), 8 rue des Teinturiers ; jeu 21 janvier à 19 heures, collégiale Saint-Pierre. BAYONNE - Dimanche 24 janvier à 10 h 30, chapelle Saint-François des Capucins, avenue de la Légion tchèque (Fraternité Saint-Thomas Becket).

BEAUNE - Jeu 21 janvier à 18 h 30, chapelle des Dominicaines, rue des Dominicaines.

BIARRITZ - Dimanche 24 janvier à 11 heures, lieu de culte habituel FFSPX (renseignements au 05 59 65 70 05).

BORDEAUX - Jeu 21 janvier à 18 h 30, église Saint-Éloi, 1 rue Saint-Éloi.

CAEN - Jeu 21 janvier à 18 h 30, chapelle Saint-Pie X, 16 rue du Vaugueux.

CHALONS-SUR-SAONE - Dimanche 17 janvier, chapelle Notre-Dame de la Citadelle, messe dominicale (rite extraordinaire avec intentions).

DIJON - Samedi 23 janvier à 11 heures, basilique Saint-Bernard de Fontaines (Fraternité Saint-Pierre).

FLAUX (Gard) - Dimanche 24 janvier à 10 h 30, paroisse de la Sainte-Croix, chemin de Seyronnel.

FONTAINEBLEAU - Jeu 21 janvier à 18 h 30, église du Carmel, 6 bis boulevard du Maréchal Leclerc. LILLE - Jeu 21 janvier à 18 h 30, chapelle Notre-Dame du Rosaire, avenue Émile Zola.

LIMOGES - Jeu 21 janvier à 11 h 15, église Saint-Michel-des-Lions, place Saint-Michel (à l'issue de la cérémonie, repas amical chez Alphonse derrière les Halles centrales).

LYON - Jeu 21 janvier à 18 h 30, église Saint-Georges, quai Fulchiron ; samedi 23 janvier à 10 h 30, église Saint-Pothin, 127 rue de Créqui.

MARSEILLE - Jeu 21 janvier, à 18 h 30, église des Réformés (haut de la Canebière), en présence du prince Jean, duc de Vendôme.

NANCY - Dimanche 24 janvier à 9 h 25, église Saint-Pierre, avenue du maréchal de Lattre de Tassigny.

NICE - Dimanche 24 janvier à 10 heures, chapelle de la Confrérie de la Très Sainte-Trinité, 1 rue du Saint-Suaire ; dimanche 24 janvier à 10 heures, chapelle de la Visitation, Fraternité Saint-Pie X, place Sainte-Claire.

NIMES - Samedi 23 janvier à 11 heures, église Sainte-Perpétue (messe suivie d'un repas amical au Palace où Philippe Prévost nous entretiendra de la condamnation de l'Action française ; PAF 20 euros ; tél. 04 66 76 27 57).

PERPIGNAN - Jeu 21 janvier à 18 h 30, chapelle du Christ-Roi, 113 avenue Joffre ; jeu 21 janvier à 18 h 30, église Saint-Jacques, chapelle de la Sanch, rue de l'église Saint-Jacques.

ROGNONAS (Bouches-du-Rhône) - Jeu 21 janvier à 19 heures, église Saint-Pierre (messe des Martyrs).

THIBERVILLE (Eure) - Samedi 23 janvier à 17 heures, église paroissiale Saint-Taurin (sous réserve).

TOULON - Jeu 21 janvier à 18 h 30, église Saint-François de Paule, place Louis-Blanc.

VILLEURBANNE - Dimanche 17 janvier à 11 heures, paroisse du Cœur de Marie, 34 rue Richelieu.

## L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs  
75001 Paris  
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63  
www.actionfrancaise.net  
redaction@actionfrancaise.net  
secretariat@actionfrancaise.net  
abonnements@actionfrancaise.net  
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)  
Directeur de la publication : M.G. Pujo  
Directeur éditorial : Gérard Bedel  
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux  
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost

Politique française :  
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,  
Antoine Goursky, Stéphane Piolenc

Société :  
Stéphane Blanconnet,  
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux

Europe :  
Charles-Henri Brignac,  
Grégoire Dubost, Guy C. Menuisier

Monde :  
Philippe Maine, Pascal Nari

Histoire :  
Michel Fromentoux,  
Yves Lenormand, René Pillorget

Culture :  
Anne Bernet, Monique Beaumont,  
Charles-Henri Brignac, Alain Waelkens

Chroniques :  
Jean-Baptiste Morvan

Combat des idées :  
Gérard Baudin, Stéphane Blanconnet

Abonnements, publicité, promotion :  
Monique Lainé

## PERSPECTIVES

## 2010, une année à risques ?

Affublé d'une popularité en berne, le président de la République a commencé la nouvelle année chargé d'un lourd fardeau : endettement faramineux, réforme territoriale en chantier, nouvelles institutions européennes à rôder...

Le ministre de l'Intérieur a été satisfait de la nuit de la Saint-Sylvestre qui « s'est déroulée dans le calme, sans incident important » : 549 interpellations, 1 137 voitures brûlées (dix de moins que l'an dernier) et seize gendarmes et policiers légèrement blessés. Les promesses électorales de Nicolas Sarkozy sur la sécurité sont maintenant lointaines...

## Les revers de Sarkozy

La fin de l'année 2009 ne fut pas bonne pour le président. Son fils Jean a dû renoncer à la succession de Patrick Devedjian à la tête de l'Établissement public pour l'aménagement de la région de la Défense (EPAD) ; il pensait briller à Copenhague mais la réunion a mal tourné ; le débat sur l'identité nationale s'enlise dans la nullité intellectuelle. Sans respect pour la "trêve des confiseurs", le Conseil constitutionnel invalide son projet de taxe sur le carbone. La "bande à Chirac" rappelle la "bande à Sarko" : il lui faut la ménager. La popularité du président baisse et les élections régionales se profilent à l'horizon. L'endettement de la France atteint des proportions telles qu'on aurait, en d'autres temps, parlé de banqueroute, et les déclarations vagues du président n'amélioreront pas la situation. Nicolas Sarkozy a parlé le 31 décembre de « réduire nos dépenses courantes pour nous permettre d'accroître nos dépenses d'avenir », ce qui ne signifie rien. La France, certes, n'est pas le seul pays touché. Entre 2009 et 2010, l'endettement de la majorité des pays développés va littéralement s'envoler. La dette moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui représentait 73,1 % du PIB en 2007, devrait atteindre les 100 % d'ici 2011. La situation varie selon les



L'année 2010 a, paraît-il, mieux commencé que la précédente...

États, mais les pays développés sont les plus touchés. Le Japon verra son endettement bondir de 167 à 204 %. La France devrait passer de 70 à 99 % et la Grèce de 103 à 130 %. Même l'Allemagne, modèle de vertu budgétaire, verra sa dette augmenter de 65 à 85,5 % du PIB. C'est bien au-delà de la barre des 60 % fixée par les accords de Maëstricht. Un redressement serait possible, mais il impliquerait une rigueur dont aucun gouvernement démocratique n'est capable. Nous courons à l'abîme économique à cause de nos vices politiques.

## Notre indépendance nationale

Le Comité pour la réforme des collectivités locales créé par décret du président de la République le 22 octobre 2008 a déposé ses conclusions en 2009. Le gouvernement va maintenant essayer de

les faire passer dans les faits. Il s'agit essentiellement de créer des régions moins nombreuses mais plus grandes que les régions actuelles pour que la structure administrative de la France ressemble plus à celle des autres pays européens. Le danger que représente l'Union européenne pour notre indépendance nationale va, en effet, s'aggraver en 2010. Pour les élections européennes de juin dernier, le budget du Parlement européen pour la communication s'est élevé à 15,4 millions d'euros. L'objectif était de limiter l'abstention qui atteint cependant 57 % en France, 75 % en République tchèque, et jusqu'à 80 % en Lituanie et en Slovaquie. Ne soyons pas étonnés : la Législative, sous la Révolution, fut élue par 25 % des Français et la sinistre Convention par 10 % seulement, 700 000 votants sur sept millions d'électeurs !

La Commission européenne a dépensé 1,8 million d'euros en frais de communication pour que les Irlandais finissent par dire oui au traité de Lisbonne. Les subventions dites de "préadhésion" visent à financer les réformes nécessaires à l'entrée de la Turquie dans l'UE ; elles coûtent environ 564 millions par an. La France, qui est le deuxième contributeur européen, verse ainsi tous les ans 10 millions d'euros à la Turquie !

## Europe...

Nous allons tout droit vers un impôt européen. On nous dira que les prélèvements obligatoires qui pèsent sur notre budget pour entretenir l'Union s'élevaient déjà en 2002 à plus de seize milliards d'euros, que seuls les initiés s'y retrouvent et qu'une fiscalité européenne claire et nette serait bien préférable à un impôt indolore et invisible. Et nous pouvons

compter sur la grande presse pour nous montrer que tout ira mieux avec cet impôt, que la Commission limitera ses dépenses quand elles seront connues de tous. On nous sortira toutes sortes d'arguments techniques pour cacher le sens véritable de cet acte. Un tribut honteusement versé sera remplacé par une imposition légale. L'Europe bat monnaie, le droit européen passe avant le droit national ; demain l'UE lèvera un impôt. Nous sommes peu à peu dépouillés de notre souveraineté.

## La paix du monde

Le Belge Herman Van Rompuy, chrétien-démocrate, ancien banquier, est devenu le premier président permanent du Conseil européen et une Britannique Haut Représentant aux Affaires étrangères de l'Union européenne. Le nouveau président a déclaré qu'il traiterait avec les chefs d'État et de gouvernement, mais pas avec les ministres. Voilà l'Empire reconstitué, un empire qui n'est plus saint, mais laïque et démocratique. Toujours germanique, cependant, vu le poids de l'Allemagne. Le roi de France était, lui, empereur dans ses États : voilà la spécificité de notre nation, son "identité nationale" pour emprunter aux sots leur jargon. Il va nous falloir préparer sérieusement une "guerre de sécession".

L'alignement de M. Sarkozy sur la politique des États-Unis parut de jour en jour plus servile en 2009. Et pourtant cette politique nuit à la France et menace la paix du monde. « Pour garder l'équilibre sans développer un système de défense antimissile comme le font les États-Unis, nous devons développer les systèmes offensifs », a déclaré il y a quelques semaines M. Poutine, en déplacement à Vladivostok (Extrême-Orient russe) cité par l'agence Interfax. La Russie se réveille, et, dans le monde multipolaire où nous vivons, l'alliance franco-russe pourrait constituer la clef-de-voute de la paix sur le continent. L'année 2010 risque d'être une année intéressante. Je dis risque car, en histoire, les périodes intéressantes sont toujours des temps dangereux. Bonne année quand même pour notre cher pays ! ■

Gérard Bedel

## NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

## Au service de la vérité politique

Nous avons le plaisir de constater que la liste de souscription que nous publions chaque quinzaine réunit, toutes générations confondues, des militants enthousiastes, de simples lecteurs réfléchis, de jeunes adultes anciens de nos cercles étudiants, d'anciens cadres des camelots du roi, des représentants de familles gagnées à l'Action française depuis plusieurs générations...

Ils sont tous convaincus d'avoir trouvé la vérité politique à la lecture de nos maîtres, et

maintenant du journal. Et ils sont devenus royalistes parce qu'ils ont été d'abord amenés à réfléchir sur la politique selon la méthode empirique de l'Action française.

Ils participent à la souscription parce que, pour eux, il est important de permettre au journal de vivre et de se développer.

Faites comme eux si vous voulez que nos idées progressent. Nous vous en remercions. ■

Marielle Pujo

## Liste n° 18

Virements réguliers : Mme Yvonne Peyrerol, 15,24 ; Mlle Annie Paul, 15,24 ; « en souvenir de Pierre Pujo », Robert Thomas (4<sup>e</sup> trimestre), 45,72 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; Henri Morfin, 32 ; Mme Marie-Christiane Leclercq-Bourin, 28.

Ventes de livres anciens : 895. Michel Luce, 100 ; M. & Mme Michel Pupion, 30 ; P.A.A. 200 ; Louis Moret, 25 ; Christian Desjonquères, 304,90 ; Guy Steinbach, 100 ; Georges Delva, 100 ; Jean-Pierre Lopez, 5 ; Mlle Odile Lopez, 5.

Total de cette liste 1 913,10 €  
Listes précédentes 15 593,06 €  
Total 17 506,16 €

✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de Mme Geneviève Castelluccio et de les lui retourner à cette adresse : L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

» DU RAB !

Puisque personne ne comprend rien au débat sur l'identité nationale, puisque tout le monde trouve que c'est une mauvaise idée, puisqu'il suscite des dérapages qui brouillent la politique gouvernementale, Éric Besson vient de décider... de prolonger le débat jusqu'à fin 2010 ! Un cas d'autisme caractérisé ?

» BLAGUE

On raconte, sans rire, que Nicolas Sarkozy pourrait envisager d'inscrire dans la Constitution l'interdiction des déficits publics. La proposition émane de Thierry Breton, l'ancien ministre de l'Économie et des Finances, et pourrait être suivie par l'Élysée. Une vraie plaisanterie quand on songe que Sarkozy, avec plus de 100 milliards d'euros de déficit en 2009, a battu tous les records. Une mauvaise blague, si l'on songe que c'est l'avenir de la France qui est ainsi compromis...

» NORMES

La Dépêche révèle l'incroyable histoire de Jean-Marc, qui vend depuis quinze ans ses fruits et ses légumes sur le marché d'Agen : il a reçu un courrier de la direction des fraudes qui lui reproche de vendre des carottes « présentant des altérations de la pulpe causées par des parasites » et qui « ne répondent pas aux exigences », ainsi que des laitues dont le cœur serait trop petit. Même si ses clients aiment les légumes que Jean-Marc produit lui-même, sans traitement, il devra se plier à la norme. On vit vraiment une drôle d'époque !

» HADOPI

À peine la loi Hadopi a-t-elle été promulguée que l'on trouve déjà sur Google plusieurs centaines de milliers de liens répondant aux mots clés "contourner + hadopi"... Les internautes savent parfaitement que la loi, inapplicable, ne sera jamais appliquée... Mais au moins les parlementaires et experts des ministères qui ont longtemps travaillé à sa préparation se seront-ils donné bonne conscience...

Guillaume Chatizel

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT EN PAGE 8

17 JANVIER

6<sup>e</sup> Marche pour la vie

Une grossesse sur cinq est interrompue en France. Les organisateurs de la Marche pour la vie demandent que les femmes enceintes soient mieux informées des aides susceptibles de leur être apportées.

Nous avons déjà annoncé dans le dernier numéro de L'AF 2000 la sixième Marche pour la vie, qui, à l'appel de treize associations, de nombreuses personnalités et de plus de quinze évêques, dont le cardinal Barbarin, archevêque de Lyon, entraînera le dimanche 17 janvier à Paris plusieurs dizaines de milliers de Français clamant leur volonté de défendre la vie et de nettoyer leur pays de cette tâche immonde que constitue depuis trente-cinq ans le permis de tuer l'enfant à naître.

210 000 avortements

Nous ne saurions trop insister pour persuader nos compatriotes de la capitale et de toutes les provinces de suivre l'exemple donné par nos voisins d'outre-Pyrénées qui étaient plus d'un million le 17 octobre dernier dans la rue pour dénoncer la légalisation d'un tel acte de barbarie. L'appel du collectif "Trente ans ça suffit ! En marche pour la vie !" <sup>1</sup> dresse le tableau de la situation : « Avec plus de 210 000 avortements par an, c'est un enfant sur cinq grossesses qui est ainsi supprimé. Face à ce constat, les pouvoirs publics s'obstinent, à travers moult matraquages étatiques et médiatiques, à présenter la contraception comme le remède au recours à l'avortement, n'hésitant nullement à y associer insidieusement de véritables pro-



Soyons plus nombreux que l'an dernier.

duits abortifs tels que le stérilet, la pilule du lendemain ou, plus récemment, la pilule "Ella One" dite du surlendemain. La révision prochaine des lois de bioéthique suscite également toutes les inquiétudes au regard de la pérennisation de l'expérimentation sur les cellules souches embryonnaires souhaitée par certains. » Les organisateurs se proposent aussi de ne pas s'en tenir à une attitude négative. Le "non" à l'avortement est avant tout un "oui" à la vie. Ils veulent donc que soit fournie « une information exhaustive, mentionnant les aides qui sont susceptibles de s'offrir

aux femmes enceintes en difficulté, leur permettant d'accueillir la vie qu'elles portent et non de la supprimer, ainsi que les risques médicaux et psychologiques inhérents à l'acte d'avortement lui-même ». Face à une telle détermination de charité active, combien apparaît minable notre État giscardomitterrand-chiraco-sarkozien qui ne sait rien mettre en œuvre pour aider les femmes en détresse ou qui se croient telles, si ce n'est les inciter à se débarrasser de leur fardeau par le crime qui les marquera cruellement pour la vie entière ! Car, disent encore les or-

Le "mariage" homo avance ses pions



Le fait que M. Jean-Claude Daubisse, maire UMP de Haute-Goulaine (Loire-Atlantique), ait procédé à un "mariage" de deux lesbiennes est, somme toute, en lui-même un événement mineur. M. Noël Mamère, dans sa ville de Bègles, avait déjà "uni" deux hommes dès juin 2004. Que, cette fois, l'initiative vienne d'un élu UMP ne nous étonne pas outre mesure, puisque l'on sait depuis longtemps que ce parti n'est qu'un ramassis de benêts "bien-pensants" prêts à renier les usages de la civilisation chrétienne par peur de leur ombre...

S'il y a là quelque chose d'effarant, c'est plutôt le reflet que donne cet événement de l'hypocrisie éhontée avec laquelle se met en place le processus de dissolution des mœurs. M. Daubisse se justifie la main sur le cœur : « C'est une affaire très simple, dit-il, un non-événement. Il n'y a pas d'acte illégal de ma part, ce n'est pas un mariage, ce n'est pas un Pacs, c'est une cérémonie intime [sic]. » Précisant courageusement (!) qu'aucun de ses adjoints ne lui avait déconseillé de se livrer à cette parodie, il ajoute : « Les deux jeunes femmes sont arrivées avec des robes de mariée, ce qui n'était pas prévu. Je ne leur ai pas demandé de faire demi-tour. Elles ont voulu échanger leurs alliances, c'est leur décision. » En somme il a voulu « faire plaisir », accomplir un « geste d'humanité »... Mais l'on se demande quand même pourquoi, si la "cérémonie" avait si peu d'importance, le bon apôtre était ceint de l'écharpe tricolore on ne peut plus officielle ! De leur côté les deux amoureuses semblent tomber des nues en voyant tout le bruit monter au-

tour de leur "fête" qui date de juin dernier et dont la presse, grâce à Minute, n'a eu connaissance que fin décembre. Elles avaient été pacées en avril quand le même édile les avait orientées vers le tribunal administratif de Nantes. Elles avaient alors trouvé que leur "affaire" était traitée « beaucoup trop rapidement », dans un décor « pas franchement joyeux ». Elles rêvaient de plus de solennité... D'où leur demande au maire de singer un mariage.

Le monde à l'envers ?

Quand on se rappelle que le Pacs a été voté il y a dix ans par une majorité chiraco-jospinienne à seul effet de répondre aux attentes des homosexuels désireux de vivre à deux, on voit dans quel piège est tombée la classe politique. Aujourd'hui, le Pacs n'est plus qu'un outil de dévaluation du mariage des couples normaux, alors que les gens de même sexe n'en veulent plus, pressés qu'ils sont, eux, de revêtir leur union de quelques couleurs de faste et d'engagement. Monde à l'envers ? Non, simple retour de manivelle ! Quand on subvertit l'ordre natu-



organisateurs, « aujourd'hui la femme n'est nullement écoutée, éclairée, protégée. Son discernement est totalement aboli et les pressions autour d'elle en faveur du recours à l'avortement omniprésentes. »

La vraie libération de la femme

On parle beaucoup de "libération" de la femme. Comment ne pas voir que marcher pour la vie est marcher pour la vraie libération de la femme dans son droit d'accomplir sa sublime mission de donner la vie, donc de prolonger la Création ? Un État qui met au rang de ses "progrès" le prétendu "droit" de massacrer les petits innocents, les plus faibles d'entre les hommes, est un État qui n'a pas d'avenir et qui amuse la galerie en parlant d'identité nationale. Pour toutes ces raisons tous dans la rue le dimanche 17 janvier. Départ à 14 h 30, place de la République. ■

Michel Fromentoux

<sup>1</sup> Collectif En marche pour la vie, 6 square du Trocadéro, 75016 Paris. Tél. : 06 72 01 53 31 ; site : <http://enmarchepourlavie.info>

rel il faut s'attendre à ce que certains veuillent logiquement aller jusqu'au bout. Aujourd'hui en France on enregistre (chiffres de 2006) déjà 57 000 Pacs pour 274 400 mariages, et sur ces 57 000 Pacs seulement 5,62 % sont conclus entre homosexuels. L'affaire de Haute-Goulaine, avec un maire se plaignant d'être montré du doigt uniquement pour avoir voulu "faire plaisir", et deux attendrissantes tourterelles que des méchants voudraient empêcher de prendre au sérieux leur "amour tendre" restera un élément de poids dans la mécanique de retournement de l'opinion en faveur du mariage homo, comme naguère bien d'autres "affaires" ont apitoyé les cœurs sentimentaux pour faire admettre le meurtre légal des bébés à naître non désirés. C'est toujours la même remise en cause systématique de la loi naturelle, au nom d'un individualisme forcené. Et pourtant la famille faite d'un père, d'une mère et d'enfants élevés avec amour est la cellule de base d'une société qui veut se perpétuer. Cela est vrai depuis la nuit et le restera jusqu'à la fin des temps. ■ M.F.

## Catholiques mais non pratiquants...

Selon une enquête Ifop réalisée pour *La Croix* (28 décembre 2009), les deux tiers des Français se reconnaissent encore comme catholiques, mais seulement 4,5 % vont à la messe chaque dimanche.

Ce taux fait de la France, écrit l'historien Denis Pelletier, « *aujourd'hui le pays catholique où la pratique dominicale est la plus basse* ». La Fille aînée de l'Église n'a guère entendu l'appel du pape Jean-Paul II à rester fidèle aux promesses de son baptême... Ajoutons toutefois que 15 % disent aller régulièrement à la messe, de l'ordre d'une fois par mois environ (comme un pianiste qui ne ferait des gammes que lorsqu'il en aurait envie...). Cela semble suffisant à notre confrère qui refuse d'établir un lien entre ce « *décrochage* » et le concile Vatican II, ajoutant que la baisse de la pratique n'est pas intervenue immédiatement après le Concile, mais dans les années 1970. Ce qui, pour nous, prouve plutôt que les catholiques ont d'abord espéré un renouveau, puis se sont aperçus que, sous le nom "d'esprit du Concile", on ne cessait pas, sauf quelques heureuses exceptions, de leur servir une liturgie abâtardie et des homélies engagées dans le temporel. De toute façon la vraie cause de la désertion des églises est dans la laïcisation de l'enseignement depuis 1905, donc dans la formation officielle de plusieurs générations sans Dieu. L'invasion dans les églises après le Concile d'un surnaturel trop souvent au rabais n'a évidemment pas été le meilleur moyen d'y remédier... L'Ifop remarque aussi que les catholiques non pratiquants (ceux que ne vont à l'église qu'aux baptêmes, mariages et funérailles) sont « *bien à l'image de l'ensemble des Français* » sur les questions de politique ou de société. *La Croix* veut y voir le « *signe d'une imprégnation toujours profonde de la société par l'identité catholique* ». C'est prendre ses désirs pour des réalités. Il serait plus juste de reconnaître que ce sont au contraire ces catholiques dont la foi n'est plus nourrie et irriguée par une pratique régulière qui se sont laissés absorber par l'esprit du monde environnant. ■

## □ BELGIQUE

# Le cardinal Danneels

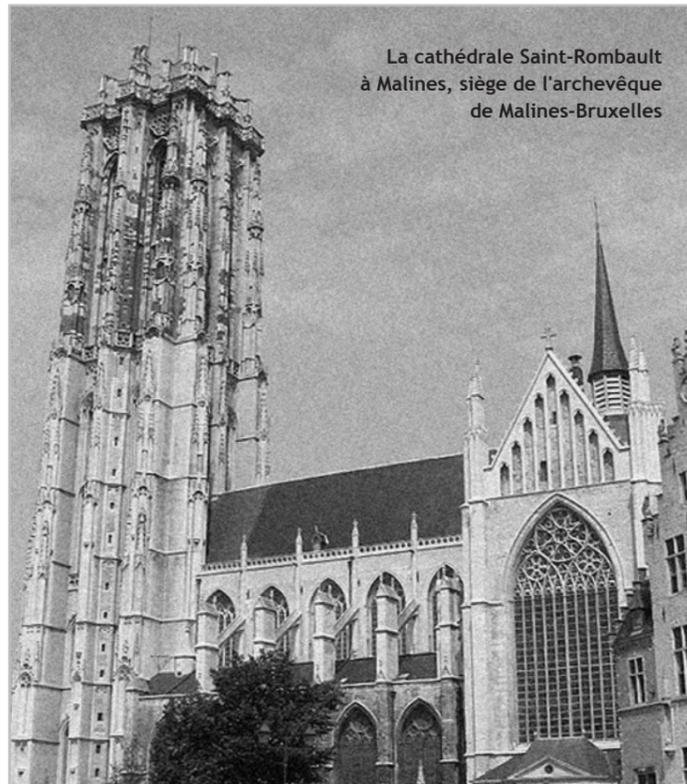
Un nouvel évêque succédera bientôt au primat de Belgique, en froid avec la Curie romaine. La sécularisation n'a-t-elle pas fait des ravages dans le plat pays ? Aperçu de l'état des mœurs et des esprits.

L'Église de Belgique attend son nouveau primat. En la cathédrale Sainte-Gudule, à Bruxelles, le cardinal Godfried Danneels a, pour la dernière fois, célébré en sa qualité de primat de Belgique la messe de minuit. Cette qualité, il l'exerçait depuis trente ans. Au physique et au moral il était très différent de son prédécesseur M<sup>gr</sup> Suenens. Mais l'un comme l'autre furent à l'image d'une Église ayant fait sienne, théologiquement, le "in medio virtus", contrairement à l'Église de France ; les émules de M<sup>gr</sup> Gaillot et ceux de M<sup>gr</sup> Lefebvre n'ont guère fait école. Il n'empêche que le "centre" dans la vie religieuse, comme en politique, est un point d'équilibre instable.

## Un "curé de campagne"

M<sup>gr</sup> Suenens et M<sup>gr</sup> Danneels se sont inscrits tous deux dans une mouvance dite "moderniste". Le style, par contre différait. Le cardinal Suenens en imposait. Fût-il de condition modeste, il était d'allure aristocratique. Il occupa un rôle international et, lors de Vatican II, son nom figurait parmi les "papabile". Par contre, désarmé devant le déchirement communautaire, il a subi l'éclatement linguistique de l'université de Louvain et l'a vécu « *comme un chemin de croix* » ; en ce moment dramatique pour le catholicisme belge, cet homme d'autorité n'en eut aucune....

M<sup>gr</sup> Danneels, « *très peu inflammable à la querelle communautaire* », flamand modéré, succéda donc à un francophone. Au physique il a la rondeur d'un curé de campagne. Le souci pastoral



aussi. Ne nous y trompons pas, amis et adversaires lui reconnaissent une vive intelligence. N'est-ce pas lui-même qui estime que « *pour asseoir sa foi, il faut développer son intelligence* » ? Lui aussi qui "exécute" tout dogmatisme, à ses yeux « *une pathologie, une maladie* » ? Me remémorant un entretien avec le cardinal et l'interrogeant sur la foi, je me souviens de sa réponse : « *Comme chacun, je puis éprouver mes moments de doute* ». » Si le cardinal s'inscrit dans une mouvance proclamée "avancée" de l'Église, cette "audace" a ses limites. Il fait sienne la parole de Rabe-

lais : il n'est de « *science sans conscience...* » S'il n'en était pas ainsi, ce ne serait « *pas compatible avec une université catholique* ». Pour ce qui est du célibat, « *je ne l'ai jamais personnellement remis en cause* ».

## Une Église et un cardinal en disgrâce

Malgré cette "orthodoxie" et cette prudence, M<sup>gr</sup> Danneels et l'Église de Belgique sont mal en cour au Vatican. La Curie ne l'apprécie pas et c'est réciproque. Jean-Paul II, écrit M<sup>gr</sup> Danneels était un « *chef* ». Il a voulu mettre la Cu-

rie au pas, la réformer. Il a échoué et préféré « *prendre son bâton de pèlerin, parcourir la planète* ». Les échos recueillis à Rome dans certains milieux vaticans proches de la Curie sont sévères à l'égard du cardinal Danneels : « *En partant, il laisse derrière lui un champ de ruines...* » Il est vrai que la sécularisation, diront certains, a fait des ravages. Les lois malmenant l'éthique du point de vue catholique se sont multipliées. Qu'il s'agisse de l'euthanasie, de l'avortement, du mariage homosexuel...

## Le choix de Benoît XVI

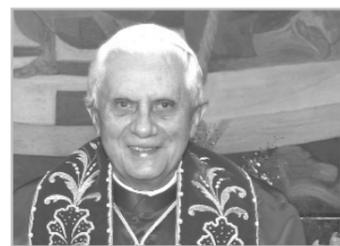
Quelles que puissent être les responsabilités de M<sup>gr</sup> Danneels, il se serait sans doute peu équitable de ramener à lui l'alpha et l'omega de cet état de fait. On se souvient du roi Baudouin, de son inébranlable opposition morale à la loi sur l'avortement. Dans ses *Confidences d'un cardinal*<sup>1</sup>, M<sup>gr</sup> Danneels évoque la « *souffrance incroyable* » du roi, mais raconte (et ceci explique cela) qu'il est demeuré sans influence aucune sur le cours des choses. Lorsque, l'an dernier, le grand écrivain flamand Hugo Claus, auteur du *Chagrin des Belges*, s'est fait euthanasier dans une clinique anversoise, le cardinal Danneels a dit son affliction et sa réprobation. Il n'a guère été entendu...

Voilà le constat que l'on peut établir sur l'état des mœurs et des esprits. La succession du cardinal est ouverte. Des noms circulent. Le plus emblématique - et le plus contesté - est celui de M<sup>gr</sup> Léonard, évêque de Namur. Avec lui l'Église de Belgique retrouverait un visage plus traditionaliste. Il est probable que Benoît XVI verrait en lui un candidat de son choix. Mais ce choix, l'osera-t-il ? Il n'y a pas que les "voies de la Providence" ; celles de la politique existent. ■

Charles-Henri Brignac

<sup>1</sup> Christian Laporte et Jean Beaus, éditions Racine.

## Benoît XVI et l'an nouveau



Les cérémonies de Noël et du Jour de l'An ont failli très mal commencer dès l'entrée de la messe de minuit pour le pape Benoît XVI qu'une déséquilibrée a fait tomber en se jetant sur lui, dit-elle, pour le toucher... Mais, se relevant sans la moindre plainte, le Saint-Père a repris la procession avec une grande dignité. Le lendemain à midi, place Saint-Pierre, il a prononcé son message de Noël, souriant et serein : « *Nous*

*voulons apprendre d'eux [des bergers] à ne pas nous laisser écraser par toutes les choses urgentes de la vie quotidienne. Nous voulons apprendre d'eux la liberté intérieure de mettre au second plan les autres occupations - pour importantes qu'elles soient - pour nous approcher de Dieu, pour le laisser entrer dans notre vie et dans notre temps.* » Puis il a dit sa compassion pour les peuples qui souffrent de la guerre ou de la famine.

## Écologie

Ses interventions ont été marquées, actualité oblige, par les soucis d'écologie, mais dans une orientation différente de celle des médias... Dès son message pour la Paix du 1<sup>er</sup> janvier, publié le 8 décembre, il disait que pour vivre en paix l'humanité doit « *renouveler et renforcer l'alliance entre l'être humain et l'environnement, qui doit être le miroir*

*de l'amour créateur de qui nous venons et vers qui nous allons* ». Il dénonçait fermement la conception de l'environnement découlant de l'écocentrisme et du bio-centrisme, « *qui élimine la différence ontologique et axiologique entre la personne humaine et les autres êtres vivants. De cette manière on en arrive à éliminer l'identité et la vocation supérieure de l'homme en favorisant une vision égalitariste de la "dignité" de tous les êtres vivants. On se prête ainsi à un nouveau panthéisme aux accents néopaiens qui font découler le salut de l'homme de la seule nature, en un sens purement naturaliste.* »

## Éducation

Pour le pape, l'écologie doit être humaine et non vouloir limiter la présence humaine sur la terre. Et de réaffirmer fortement « *l'inviolabilité de la vie humaine à toutes les étapes et quelle que*

*soit sa condition, la dignité de la personne et la mission irremplaçable de la famille au sein de laquelle on est éduqué à l'amour envers le prochain et au respect de la nature* ».

En somme c'est dans une meilleure éducation de l'homme que réside la réponse aux grandes questions écologiques. Le pape l'a dit à plusieurs reprises jusqu'à l'Angelus du dimanche 3 janvier : « *Grâce à Dieu, notre espérance ne se base pas sur des pronostics improbables ni même pas sur des prévisions économiques, aussi importantes. Notre espérance est en Dieu, pas dans le sens d'une religiosité générale, ou d'un fatalisme sous le couvert de la foi.* »

De même, Benoît XVI n'exalte pas une sorte de "droit de l'homme" à une bonne année : « *2010 sera plus ou moins "bon" dans la mesure où chacun, selon ses responsabilités, saura collaborer avec la grâce de Dieu.* » À méditer. ■ M.F.

» DIXIT MCCREEVY

Le commissaire irlandais en charge du Marché intérieur a prononcé le 18 décembre un éloge dithyrambique de la diplomatie française, dont il juge l'habileté « *extraordinaire* ». Selon Charlie McCreey, l'influence de la France dans les arcanes européennes serait « *impressionnante* » : « *On oublie que la bureaucratie de Bruxelles a été conçue par la France. [...] Au fil des années, cela a donné aux Français un énorme avantage pour savoir comment actionner les leviers de pouvoir.* » Michel Barnier ayant été désigné pour hériter du portefeuille du Marché intérieur, le président de la République avait salué une victoire contre le modèle anglo-saxon. Ce faisant, commente Charlie McCreey, il aurait « *enterré une fois pour toutes le mythe selon lequel les commissaires européens, et tout particulièrement les Français, arrivant à Bruxelles, sont supposés laisser de côté les intérêts nationaux* ». (*Irish Times*, 19/12/2009)

Cela tranche avec les observations de Jean Quatremer, le correspondant à Bruxelles de *Libération*, selon lequel les Français seraient « *réduits à la portion congrue au niveau des plus hauts postes administratifs* » de la Commission européenne (Coulisses de Bruxelles, 06/09/2009).

» PROTECTIONNISME

L'UE prolongera pendant quinze mois la **taxation des chaussures en cuir en provenance de Chine et du Vietnam**. Des mesures "antidumping" avaient été introduites en 2006, initialement pour deux ans. Le Conseil des ministres a tranché le 22 décembre. « *L'Autriche, l'Allemagne et Malte s'étaient opposés à cette prolongation [...] avant de faire savoir qu'ils s'abstiendraient lors du vote* », rapporte l'agence Reuters. Finalement, selon l'AFP, seuls treize États membres auraient rejeté la proposition de la Commission. Laquelle juge ce nouveau suris « *raisonnable pour permettre à l'industrie de s'adapter, tout en minimisant les effets sur d'autres parties prenantes* ». La Chine a riposté le lendemain en renforçant des mesures semblables contre les clous et les boulons en acier fabriqués en Europe.

□ UNION EUROPÉENNE

# Madrid partage la barre

L'Espagne assure pour six mois la présidence du Conseil de l'UE. Ses dirigeants devront cohabiter avec de nouveaux responsables européens... Rappels historiques et résumé des priorités affichées par Madrid.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'Espagne assure la présidence du Conseil de l'Union européenne. C'est la quatrième fois que cette responsabilité lui incombe depuis son entrée dans la Communauté européenne en 1986. Madrid avait frappé à sa porte dès les années soixante, obtenant seulement qu'elle lui soit entrouverte, avec la souscription d'un accord préférentiel en 1970. Formalisée en 1977, moins de deux ans après le décès du général Franco, sa demande d'adhésion avait été accueillie avec réticence par la France...

## Un pays europhile

Elle suscitait en revanche un consensus national. L'adhésion fut approuvée à l'unanimité par le parlement. « *L'appui de l'Espagne au processus d'intégration européenne a toujours été supérieur à la moyenne européenne* », constate Lorenzo Delgado Gomez-Escalonilla. « *L'entrée dans l'Europe n'est pas associée à la perte de la souveraineté ou de l'identité nationale comme cela se produit dans d'autres États.* » (*Dictionnaire critique de l'Union européenne*, Armand Colin)

En vingt ans, bénéficiant largement des fonds structurels européens, l'économie espagnole s'est radicalement transformée. Cela n'est pas allé sans douleur, mais le "revenu par tête" est passé de 8 000 euros annuels en 1985 à 23 000 euros en 2005. Il y a quatre ans, le traité établissant une constitution pour l'Europe ayant fait l'objet d'un référendum, le "oui" l'avait emporté à la faveur de 77 % des voix.



José Luis Rodríguez Zapatero parviendra-t-il à se faire une place aux côtés du président du Conseil européen ?

Animant pendant six mois les travaux des ministres européens (à l'exception de ceux touchant aux affaires étrangères, désormais coordonnés par le Haut Représentant), l'Espagne revendique quatre priorités : « *application fidèle et résolue du nouveau traité ; une plus grande coordination des politiques économiques afin de garantir la relance économique et d'asseoir les bases d'une croissance européenne durable ; renforcement de l'Union en tant qu'acteur politique décisif dans la mondialisation ; veiller constamment aux intérêts des citoyens européens et au respect de leurs droits dans toutes les nouvelles initiatives* ».

« *Nous voulons que le président Van Rompuy et la Haute Représentante [sic] Ashton puissent, dès le début, exercer pleinement leurs fonctions* », assure José Luis Rodríguez Zapatero. Sa fidélité à l'"esprit de Lisbonne" est pourtant mise en doute. Le chef du gouvernement espagnol parviendra-t-il à se faire une place aux côtés du président du Conseil européen ? En pleine période de transition institutionnelle, on guettera les incidents. Mais, de part et d'autre, on se satisfera vraisemblablement de quelques arrangements. Dorénavant, par exemple, un délégué du Haut Représentant est censé présider le COPS (Comité politique et de sé-

curité) ; aussi M<sup>me</sup> Ashton a-t-elle assigné cette mission à l'ambassadeur espagnol, tout simplement (*Bruxelles 2*, 19/12/2009). L'Espagne devrait porter un intérêt tout particulier au Parlement européen. Elle y sera plus souvent confrontée que ses prédécesseurs en raison des pouvoirs accrus de l'assemblée. En outre, elle s'attachera à faire adopter aussi vite que possible le protocole permettant de réviser sa composition sans attendre les prochaines élections européennes. Parmi les douze États bénéficiant de sièges supplémentaires, elle est en effet celui qui en gagne le plus (quatre députés).

## Questions pour un champion

Naturellement, il appartiendra à Madrid d'accompagner la mise en œuvre du Service européen pour l'Action extérieure (SEAE). Catherine Ashton voudrait en faire « *un vrai service, pour mener la diplomatie de l'Union [...] avec les moyens budgétaires nécessaires, non pas pour remplacer la diplomatie des États membres mais pour [s'] y ajouter* » (*Bruxelles 2*, 16/12/2009). « *Je pense que nous pouvons obtenir beaucoup de la "diplomatie tranquille"* », a-t-elle déclaré. Affichant un optimisme bien naïf, elle espère « *réunir les représentants les plus talentueux de tous les États membres de l'UE* » (*Le Figaro*, 18/12/2009).

À moins qu'une grève des fonctionnaires européens ne perturbe le calendrier, le Parlement entamera lundi prochain, 11 janvier, les auditions des nouveaux membres de la Commission. M<sup>me</sup> Ashton sera la première soumise à ce "grand oral" minuté à la seconde près, où les questions s'enchaîneront pendant trois heures à un rythme infernal (*Bruxelles 2*, 17/12/2009). Curieuse façon d'évaluer des compétences sur un sujet aussi complexe que les relations internationales. ■

Grégoire Dubost

## Féminisme technocratique



« *L'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité pour notre pays et pour l'Union européenne* », proclame le président du gouvernement espagnol. Sans doute José Luis Rodríguez Zapatero a-t-il accueilli avec bienveillance le rapport publié le 18 décembre par la Commission européenne. « *L'égalité des sexes n'est pas seulement une question de diversité et d'équité sociale* », affirme-t-on à Bruxelles. Elle

constituerait aussi « *une condition préalable à la réalisation des objectifs de croissance durable, d'emploi, de compétitivité et de cohésion sociale* ». Pour preuve, la participation croissante des femmes au marché du travail serait « *à l'origine d'un quart de la croissance économique annuelle depuis 1995* ».

## Des États sceptiques ?

« *Les investissements dans les politiques égalitaires sont payants* », martèle le rapport. Mais tous les États n'en sont pas convaincus : examinant les mesures nationales de lutte contre la crise, la Commission pointe « *le risque de détérioration du statut des politiques égalitaires* ». La tentation serait d'autant plus grande d'y renoncer que les femmes sembleraient moins affectées par la conjoncture économique. Mais le taux d'emploi des hommes se redresserait plus rapidement.

Constatant l'« *influence marquée de la parentalité [sic] sur la participation au marché du travail* », la Commission stigmatise le « *partage traditionnel des rôles* », mais aussi le « *manque de structure d'accueil pour les enfants* ». En conséquence, elle réclame « *des politiques et des incitations pour persuader les hommes et leur permettre d'assumer une plus grande part des tâches familiales* » ; ce serait même « *un défi majeur à relever* ». Plus raisonnablement, elle souligne que « *l'absence de mesures adéquates permettant de trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale peut [...] inciter les femmes et les hommes à ne pas avoir d'enfants ou à en avoir moins, ce qui pose problème eu égard au vieillissement de la population* ».

Fait remarquable : « *Dans les pays où les conditions sont favorables s'agissant des services de garde d'enfants, des systèmes de congé*

*parental et des régimes de travail flexibles, le taux d'emploi des femmes et le taux de natalité sont tous les deux plus élevés.* » Ayant réconcilié en apparence féminisme et natalité, Bruxelles ne craint pas d'affirmer qu'« *au besoin, il conviendrait de [...] supprimer les éléments financiers qui dissuadent les seconds titulaires de revenus [...] de travailler* ».

## Incohérence

Ce rapport, nourri d'idéologie, n'est pas sans présenter quelque incohérence. Saluant la réforme du congé parental, la Commission observe qu'elle encouragera les pères à profiter de cette possibilité. Une perspective manifestement contraire à l'objectif assigné par ailleurs à l'égalité des sexes, censée « *permettre aux États membres d'exploiter pleinement l'offre potentielle de main d'œuvre* ». ■ G.D.

## □ APRÈS COPENHAGUE

## Taxe carbone européenne ?

À la différence des vagues objectifs fixés par le sommet de Copenhague, une vraie "taxe carbone", freinant l'importation de biens produits au mépris de l'environnement, pourrait réconcilier économie et écologie.

De la même façon que l'on parle, onze ans après, du protocole de Kyoto, on parlera longtemps de la Conférence sur le climat qui a rassemblé 193 pays du 7 au 19 décembre 2009 à Copenhague. Sans surprise, on en parlera sans doute comme d'un rendez-vous manqué, comme d'un "désastre", tant l'accord final de trois pages, ou plutôt la "déclaration d'intention", ne semble pas à la hauteur des enjeux exposés et des objectifs affichés.

## Les vrais objectifs en annexe...

Certes, la communauté internationale, écoutant les préconisations des scientifiques, rappelle qu'il faudra parvenir à ce que la hausse des températures moyennes d'ici 2050 soit limitée à 2°C. Certes, l'Union européenne, les États-Unis et le Japon se sont engagés à verser chacun 7 milliards d'euros par an aux pays les plus pauvres pour les aider à poursuivre leur développement sans trop développer les émissions de gaz à effet de serre.

Mais les pays ne se sont pas fixé d'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et n'ont rien prévu qui serait susceptible de contraindre chaque État à prendre des mesures pour limiter le réchauffement climatique. « *Tout le monde a accepté de donner par écrit les chiffres précis de ses réductions d'émissions d'ici à 2015* », s'est pourtant félicité le président français Nicolas Sarkozy. Mais ces chiffres ne figurent pas dans l'accord final et constitueront seulement une annexe qui n'a pas été rendue publique à Copenhague...

Les plus optimistes garderont cependant à l'esprit que, si le sommet de Copenhague n'a pas apporté de réponse aux problèmes posés, il constitue cependant « *un point de départ* », comme l'a qualifié le président américain Barack Obama, qui pourrait amener une prise de conscience mondiale. En réalité, ce n'est pas à Copenhague que se situe ce "point de



départ" mais à Rio de Janeiro où 154 États avaient adopté en 1992 la convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique. Dix-sept ans plus tard, même si Copenhague est sans doute une étape nécessaire dans la prise de conscience, force est de constater qu'on peine à dépasser le stade de l'analyse pour en venir aux solutions.

## À bout de souffle

Il n'était certes pas facile, si ce n'est impossible, de mettre d'accord pays pauvres, pays en voie de développement et pays industrialisés. Et le sommet a peut-être illustré, comme l'a indiqué Nicolas Sarkozy, « *les limites d'un système onusien à bout de souffle* ». Au passage, on pourra se demander ce que propose notre président atlantiste pour redonner du souffle à des instances internationales trop longtemps malmenées par l'unilaté-

ralisme américain... S'il est si difficile de fixer des objectifs contraignants acceptés par tous les pays du monde, l'Europe pourrait-elle être un moteur et un exemple de l'engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique ? C'est l'idée proposée notamment par la Danoise Connie Hedegaard, président de séance à Copenhague et commissaire européen chargé de l'Environnement.

Dores et déjà, l'Union européenne s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % en 2020 par rapport à 1990. Elle est même prête à les réduire de 30 % si les autres pays développés s'engagent dans la même voie. Mais cette réduction nécessitera des investissements de l'Europe et des efforts de la part des industriels, des agriculteurs et des ménages européens. Au risque même, par des directives imposant de nouvelles normes, ou par des mécanismes fiscaux

comme la taxe carbone française, de peser sur la compétitivité des acteurs économiques européens, déjà pénalisés sur le plan social par rapport à d'autres pays.

Aussi, alors que la France suggère à ses voisins d'adopter une fiscalité écologique du même type que la taxe carbone, l'Europe réfléchit à une taxe carbone qui pourrait s'appliquer aux importations. Ce qui permettrait tout à la fois de financer une partie des efforts européens, de compenser la perte de compétitivité, et peut-être de réduire quelque peu nos importations. Plusieurs économistes et écologistes se rejoignent sur cette idée : les efforts pour limiter le réchauffement climatique semblent vains si le prix des produits n'inclut pas, au moins en partie, le coût environnemental qu'ils font peser sur les générations futures. Sans taxe carbone sur les importations, et avec les salaires et la protection sociale de l'Europe, il est souvent moins coûteux d'importer un bien neuf depuis l'Asie plutôt que de le faire réparer par un technicien spécialisé en Europe.

## Une fiscalité écologique européenne ?

À leur niveau, les consommateurs le comprennent bien : l'achat d'un nouveau téléphone portable ou d'une nouvelle portière de voiture est peu coûteux tant la main d'œuvre asiatique est bon marché. *A contrario*, l'intervention d'un réparateur ou d'un carrossier voit sa facture s'alourdir des charges sociales qui, actuellement, font peser l'essentiel de la solidarité sur les salaires. Une taxe carbone européenne, qui ferait porter à tous les produits, y compris ceux importés, le prix de leur "bilan carbone", et notamment celui du transport, pourrait tout à la fois limiter cette aberration environnementale et protéger une partie de nos emplois. Mais il faudrait pour cela que les vingt-sept pays de l'UE se mettent d'accord. Et pour l'instant, beaucoup d'entre eux regardent la taxe carbone comme le fait d'un dirigisme d'État qui ne permettra pas d'atteindre les objectifs fixés. Si prompt à imposer à nos producteurs des directives qui affaiblissent leur compétitivité, l'Europe reste pour l'instant incapable de protéger nos emplois et nos marchés. C'est pourtant ce que demandent les peuples européens. ■

Guillaume Chatizel

## Un roi décentralisateur

Le roi du Maroc S.M. Mohammed VI a prononcé ce dimanche 3 janvier une importante allocution pour l'installation de la Commission consultative de la régionalisation. Certes chaque pays a ses propres traditions et nous n'avons pas à juger de ce qui est bon pour les Marocains. Il n'empêche que dans ce discours royal commençant par *Louange à Dieu*, nous trouvons un souffle exaltant qu'aucun de nos présidents ne pourrait sérieusement arborer. Lisons : « *La Monarchie marocaine est restée, à travers les âges, le garant de l'unité de la nation, incarnant la symbiose qui la lie aux différentes composantes du peuple, et veillant à s'enquérir de la situation des populations sur le terrain, partout dans le Royaume. Le Maroc se distingue par son patrimoine historique séculaire, autant que par son évolution moderniste notoirement connue, en matière de décentralisation élargie. Il appartient donc à la commission de mettre au point un système national novateur de régionalisation, sans pour autant sombrer dans le mimétisme ou la reproduction à la lettre des expériences étrangères.* »

Et de définir les fondements de la politique de décentralisation : « *Premièrement l'attachement aux sacralités et aux constantes de la nation, notamment l'unité de l'État, de la nation et du territoire, unité dont Nous sommes le Garant et le Protecteur ; deuxièmement la consécration du principe de solidarité : la régionalisation ne doit pas se réduire à une simple redistribution des compétences entre le centre et les régions ; troisièmement la recherche de l'harmonisation et de l'équilibre* »... Il s'agit pour le roi du Maroc de « *l'avènement de régions à part entière viables et stables dans le temps, fondées sur des critères rationnels et réalistes inhérents à un système de régionalisation nouveau* ». Et le souverain de conclure sans fausse littérature :

« *Nous implorons le Très-Haut de guider nos pas et de nous aider à atteindre les objectifs que nous escomptons en faisant de la régionalisation élargie le socle de l'édifice institutionnel de l'État marocain, dont Nous nous attachons à consolider les fondements comme État moderne de droit, des institutions et de la bonne gouvernance.* » Pour nous, Français, qui sommes affrontés à cette grande question de la décentralisation, il nous manque un roi, dont le principe vient du fond des âges et qui, par nature, garantit à la fois les libertés et l'unité du pays... ■

## Le Rafale assure



Six avions Rafale ont participé à un exercice international organisé aux Émirats arabes unis (EAU) du 15 novembre au 9 décembre 2009, l'*Air Tactical Leadership Course*. « *Nous avons fait*

*carton plein* » assure le lieutenant-colonel Fabrice Grandclaudon, commandant de l'escadron 1/7 Provence (Saint-Dizier).

Les appareils français se sont distingués par leur disponibilité. Au plan du combat aérien, rapporte Dominique Merchet, leur « *optronique secteur frontal (OSF) a permis aux Rafale d'identifier visuellement des cibles jusqu'à 30-40 kilomètres, alors que l'identification habituelle en défense aérienne se fait entre trois et cinq kilomètres. En matière de guerre électronique, les Rafale*

*ont détecté des menaces sol-air que les F-16 CJ américains, dont c'est la vocation principale, n'avaient pas vu. Un Rafale a pu simuler le tir de six munitions air-sol (A2SM) sur six objectifs différents (programmés) à une distance de 20 à 40 kilomètres, puis tirer trois missiles air-air Mica, le tout en une minute - ce qui témoigne de la polyvalence de l'avion. Lors d'affrontements air-air, le Rafale a "mis des rôles" aux Typhoons de la Royal Air Force, assure le lieutenant-colonel Grandclaudon. En version dé-*

*gradée, à quatre contre quatre, les Rafale ont réalisé des scores de 4 à 0 et de 3 à 1. L'avion de combat français s'est également frotté au F-22, le chasseur le plus moderne de l'USAF. Au cours d'une rencontre, ils se sont affrontés à six reprises, le F-22 ne mettant qu'un seul coup au but.* » (*Secret Défense*, 18/12/2009)

C'est un bon point marqué par Dassault, tandis que les négociations se poursuivent pour vendre aux Émirats arabes unis soixante exemplaires de cet avion de combat injustement dénigré. ■

□ SUISSE-FRANCE

# Des fortunes et des hommes en rupture

Le torchon brûle entre Paris et Berne. En cause : l'exploitation par la France d'un fichier volé dans une banque de Genève. À l'occasion de cette controverse, on rappellera combien la Suisse demeure attractive pour de nombreux Français – et pas seulement en raison du secret bancaire.

Eric Woerth peut se targuer d'avoir empoisonné la vie de quelques centaines de contribuables depuis l'été dernier, quand il a prétendu posséder une liste de 3 000 fraudeurs fiscaux détenteurs de comptes en Suisse. Il avait alors entretenu le flou sur l'origine de son information, et pour cause ! Maintenant on sait, pour l'essentiel, que le ministre du Budget a obtenu un listing volé par un employé indélicat dans une banque de Genève, la HSBC. Avec pour corollaire un sérieux refroidissement des relations franco-suisse.

## Thriller politico-financier

Hervé Falciani, l'ex-employé manipulé ou manipulateur, défraie la chronique depuis le début décembre. Mais l'affaire, qui pourrait constituer la trame d'un thriller politico-financier, se déroule sur au moins deux ans, à partir du moment où cet ingénieur en informatique a la "révélation" des pratiques obscures du monde de la banque. Le problème est que ce vertueux personnage semble avoir tenté de monnayer les données bancaires d'abord au Liban, puis en contactant les services secrets allemands. Apparemment sans succès. Finalement, après bien des péripéties, le fameux listing contenant les noms de 2953 clients français de la filiale genevoise de HSBC arrive dans les mains des autorités françaises, justice et fisc.

À Berne, c'est l'émoi. Le Ministère public de la Confédération ouvre une enquête pour détournement informatique, espionnage économique et viol du secret bancaire. Mis en demeure de restituer avant le 25 décembre l'ordinateur de Falciani contenant les données dérobées, Paris s'exécute mais conserve une copie des informations bancaires afin de poursuivre les procédures judiciaires et fiscales.

Cette captation d'informations consterne le Conseil fédéral, qui suspend le processus de ratifica-



Un ex-employé de HSBC, manipulé ou manipulateur, défraie la chronique depuis début décembre.

tion de l'accord révisé de double imposition. Une commission du parlement fédéral pourrait se saisir de la question dans le courant du mois. Parallèlement, la diplomatie s'emploie à arrondir les angles d'ici à la fin janvier, Christine Lagarde devant rencontrer son homologue suisse Hans-Rudolf Merz au prochain Forum de Davos.

## HSBC

En attendant, la filiale française de HSBC a décidé de vendre l'immeuble abritant son siège parisien sur les Champs-Élysées, un ancien hôtel où, au début du XX<sup>e</sup> siècle, aurait séjourné Mata Hari. La HSBC (Hongkong & Shanghai Banking Corporation), qui a transféré son siège central de Hongkong à Londres en 1993 et racheté ensuite le Crédit commercial de France, aura sans doute voulu conjurer la fatalité de la trahison...

Tandis que Bercy gâchait les fêtes de fin d'année de quelques évadés fiscaux, la parade s'organisait chez les Français fortunés désireux d'échapper aux tracas de l'imposition. Rien de plus simple, pour autant que ces possesseurs de grosses fortunes ne redoutent pas l'exil, un exil bien relatif en Suisse, une sanction plutôt clémentement pour un acte considéré comme incivique.

## Expatriation

Dans l'optique, encore incertaine, d'une entrée en vigueur de la nouvelle convention fiscale franco-suisse, laquelle est censée fragiliser le secret bancaire pour les non-résidents, de plus en plus de détenteurs de capitaux choisissent, selon des sources concordantes, d'élire domicile en Suisse – à l'instar d'une kyrielle d'artistes et de sportifs. Dès lors, ne relevant plus de l'administration française, mais des autorités fiscales

des cantons suisses, ces contribuables "évadés" deviennent des expatriés fiscaux, soumis aux mêmes règles que les Helvètes. Enfin, pas tout à fait.

## Devenir résident fiscal

Les candidats au statut de résident fiscal doivent d'abord disposer de comptes bancaires substantiellement garnis : de un à deux millions d'euros. Moyennant quoi la plupart des cantons – à l'exception notable de celui de Zurich – accordent un forfait fiscal variable mais certainement plus avantageux que le bouclier fiscal français. Cependant, le nouveau résident au bénéfice d'un tel forfait ne doit pas avoir d'activité lucrative en Suisse – il y a quelques mois, pour respecter un contrat, Johnny Hallyday a donné un concert monstre à Genève, mais après s'être engagé à reverser le montant de son cachet à des associations caritatives.

Une autre voie s'offre à qui souhaite s'installer en Suisse, c'est la création d'une entreprise, si possible pourvoyeuse d'emplois. Pour rester dans le registre *people*, on pense ici à Alain Delon qui a créé, en 1978 à Genève, sa propre société de parfums et autres produits de luxe.

## L'exode des cerveaux français

Mais le territoire de la Confédération est aussi ouvert aux salariés étrangers pouvant justifier d'un contrat de travail. Bien sûr, pas question de forfait fiscal pour ces contribuables lambda, parmi lesquels figurent nombre de Français qui souvent occupent des postes de premier plan dans la microtechnique, l'horlogerie, la chimie, etc. Sans parler des milliers de frontaliers qui chaque jour vont travailler dans les cantons limitrophes.

Au moment où le président Sarkozy promet d'utiliser le "grand emprunt" pour avoir « les meilleures universités du monde », il est piquant de constater que le flux migratoire en direction de la Suisse concerne toujours plus de chercheurs et d'étudiants français. Particulièrement significative est l'arrivée prochaine à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) de l'actuel chef de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur Valérie Pécresse. Selon le quotidien romand *Le Temps*, Philippe Gillet deviendra à partir du mois d'avril le vice-président de l'EPFL aux affaires académiques.

Les raisons de cet attrait sont multiples : le niveau des rémunérations, mais aussi la qualité des conditions de travail, sans les tensions récurrentes qui affligent l'enseignement supérieur en France. Cependant, l'exode des cerveaux ne profite pas qu'à la Suisse ; dans le secteur de la recherche, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne sont autant sinon plus attractifs, selon un institut dépendant de la Commission européenne.

On le voit, le seul secret bancaire – au demeurant bien ébranlé – ne suffit pas à expliquer l'attrait qu'exerce pour de nombreux Français la stable et laborieuse Helvétie. Ce n'est pas un hasard si la Suisse accueille la plus forte colonie d'expatriés français. ■

Guy C. Menuisier

## ITALIE

### Amnistie fiscale



À la différence de la France, l'Italie a décidé une amnistie fiscale pour rapatrier les capitaux non

déclarés au fisc et placés à l'étranger, principalement en Suisse (cf. *L'Action Française 2000* du 15 octobre). Cette mesure courait initialement jusqu'au 15 décembre, mais en raison de l'afflux de capitaux, le délai est repoussé jusqu'à la fin avril. Les services du fisc italien seraient débordés.

Le ministre de l'Économie Giulio Tremonti (photo) affirme que 95 milliards d'euros ont déjà été régularisés, ce qui représenterait près de 5 milliards de recettes fiscales. Grisé par ces chiffres, Giulio Tremonti menace d'« assécher

la place financière de Lugano », au Tessin, car, dit-il, après Nicolas Sarkozy, le secret bancaire doit disparaître. Ce qui n'est pas prévu par l'OCDE et encore moins par les Suisses, qui établissent une distinction entre secret bancaire et paradis fiscal.

Selon une étude de l'université de Zurich, 72 % des Suisses estiment que le secret bancaire est digne d'être protégé. Seul un citoyen sur cinq accepterait sa suppression en votation populaire. Cependant, 50 % des personnes interrogées se déclarent opposées à l'évasion fiscale. ■ G.C.M.

### L'ACTION FRANÇAISE TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois)

- |   |  |
|---|--|
| 1. Premier abonnement France (un an) . . . . . 76 €   | 5. Abonnement de soutien (un an) . . . . . 150 €               |
| 2. Premier abonnement Étranger (un an) . . . . . 85 € | 6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) . . . . . 65 € |
| 3. Abonnement ordinaire (un an) . 125 €               | 7. Outre-mer (un an) . . . . . 135 €                           |
| 4. Abonnement de six mois . . . . . 70 €              | 8. Étranger (un an) . . . . . 150 €                            |

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom . . . . . Prénom . . . . .  
 Adresse . . . . .  
 Code postal . . . . . Ville . . . . .  
 Tél. . . . . Courriel . . . . .

Bulletin à retourner avec un chèque à l'ordre de la PRIEP à :  
 L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS  
 CCP Paris 1 248 85 A

## TERRORISME

## La guerre du Yémen aura bien lieu

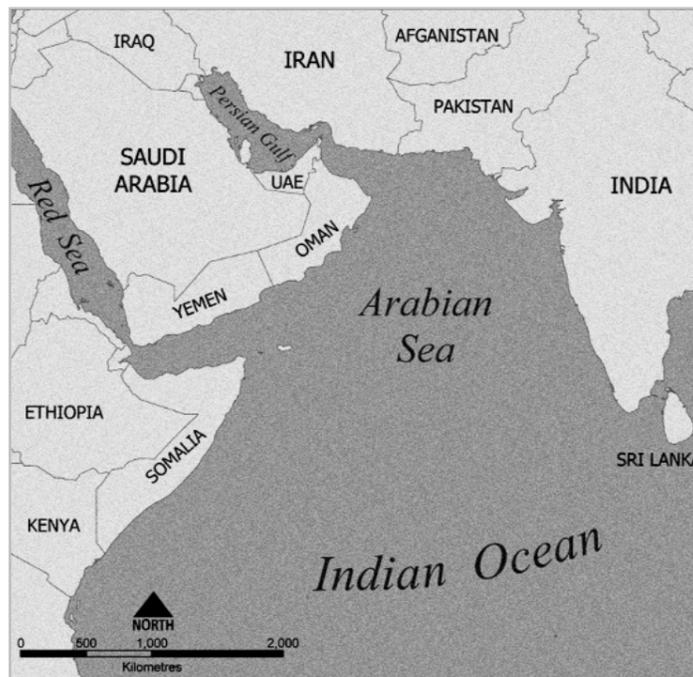
Un nouveau front s'ouvre dans la guerre menée par Washington contre le terrorisme. Agité par une minorité chiite armée, en conflit quasi permanent avec l'Arabie séoudite, située à quelques encablures de la Somalie sans État, le Yémen offre un terrain propice au développement de tensions extrêmes.

Le samedi 2 janvier, Washington et Londres ont annoncé leur décision d'envoyer une équipe commune de police anti-terroriste au Yémen afin de lutter contre les réseaux islamistes ; dimanche, ils ont fermé leur ambassade à Sana. Si le gouvernement yéménite a demandé une telle aide, ce fut sans doute de façon très discrète afin de ne pas indisposer davantage les islamistes du pays, sunnites ou chiites, qui lui sont farouchement opposés. Si, Américains et Britanniques l'ont annoncé un samedi de nouvel an par une brève déclaration du président Obama prononcée depuis Hawaï, c'est pour qu'elle passe inaperçue et suscite, tout au moins dans l'immédiat, un minimum de réactions dans l'opinion.

## Un pays instable dans une région agitée

La décision est pourtant lourde de conséquences et ressemble fort au début d'une nouvelle intervention militaire américaine dans la région : un troisième front ouvert après l'Irak et l'Afghanistan. Sans exagérer, on pourrait avancer que la guerre du Yémen vient officiellement de commencer. "Officiellement", car depuis quelques semaines déjà, les commandos de "forces spéciales" américaines y opèrent contre les réseaux terroristes et la bataille y fait rage.

Pays instable s'il en est, agité par une minorité chiite armée et financée par Téhéran, en conflit quasi permanent avec l'Arabie séoudite, le Yémen se trouve à



Au large du Yémen, la mer d'Oman, ou mer d'Arabie (Arabian Sea)

quelques encablures d'un autre pays de la Corne de l'Afrique, la Somalie, sans État et presque entièrement contaminé par les réseaux islamistes radicaux. Un terrain propice au développement d'un nouveau foyer d'extrême tension dans l'"Orient compliqué", que les Américains, décidément, comprennent de moins en moins à voir leur politique encore moins performante sous Obama que sous Bush Jr.

Tout a commencé, apparemment, par la tentative d'Umar Farouk Abdulmutallab de faire exploser un avion de Détroit, dont les te-

nants et aboutissants restent au demeurant peu clairs. Comment ce fils d'un riche banquier et ancien ministre nigérian, diplômé d'une des facultés les plus prestigieuses d'Angleterre, a-t-il pu virer dans l'islamisme radical et terroriste ? Pourquoi les multiples avertissements formulés à son propos auprès des services américains, y compris par son propre père, ont-ils été ignorés ? Dans quelles circonstances a-t-il pu obtenir un visa américain, bien qu'inscrit sur la liste des "suspects officiels", et échapper ainsi aux multiples contrôles ?

Des questions sans réponse satisfaisante pour le moment. Le président Obama pointant les dysfonctionnements des services de sécurité américains. Aux États-Unis, la presse est beaucoup plus libre et curieuse que de ce côté de l'Atlantique. Des enquêtes vont être menées et paraître. Certains n'hésiteront peut-être pas à écrire que cet "incident" vient à point nommé pour provoquer une intervention militaire au Yémen, ou donner un prétexte à divulguer et intensifier celle qui est déjà en cours. Affaire à suivre.

## Un nouveau danger pour l'Occident

Le fait est qu'Umar Farouk Abdulmutallab a été entraîné dans des camps islamistes au Yémen, qu'Al-Qaïda y est fort bien implanté et y agit comme poisson dans l'eau, que la moitié des prisonniers de Guantanamo sont originaires de ce pays, et qu'enfin, presque tous ceux qui en sont libérés reprennent, directement ou indirectement, la route du Yémen pour y recommencer leur criminelle besogne. Pourquoi cacher la réalité de la situation à l'opinion occidentale ?

Qu'il y ait eu ou non des défaillances des services américains avant l'attentat manqué de Détroit, cela regarde Washington. Que la situation au Yémen soit entrée dans une phase explosive, cela concerne en revanche tous les pays occidentaux. L'Orient arabo-musulman s'embrace du fait de l'islamisme radical que l'on a laissé se développer. Le point cul-



Sana, capitale du Yémen

minant de cette stratégie aveugle fut le message au monde musulman du président Obama, chef d'œuvre de myopie, d'angélisme et... de méconnaissance des pays d'Islam.

Lorsque les détroits d'Ormuz et d'Aden seront menacés et la sécurité de la route du pétrole mise en danger sérieux, le problème ne sera plus américain, mais mondial, au moins occidental. Ne vaut-il pas mieux prévenir, lorsqu'il en est encore temps ; que guérir ? Rien ne va plus en Palestine. L'évacuation annoncée et entamée des troupes de "coalition" de l'Irak n'a rien résolu dans ce pays. La "nouvelle politique américaine" en Afghanistan (laquelle ?) ne semble pas produire les résultats escomptés. Le Pakistan, "démocratisé" sous la pression de Washington, est à feu et à sang. En Iran la contre-révolution (anti-islamiste, heureusement, dirons-nous) est en marche.

Voilà toute une région, vaste, riche, peuplée, qui risque d'exploser. En ce début de la seconde décennie du siècle, le constat est alarmant et ce n'est là qu'un euphémisme. Il faut commencer par avoir le courage de le dire. Le temps des gesticulations médiatiques, des déclarations "détenues" après l'achat d'un cornet de glace et des coups de menton est terminé. ■

Pascal Nari

## IRAN

## Des contre-révolutionnaires par millions

Le pouvoir a utilisé une de ses dernières armes en Iran. Les manifestants antirégime (voir l'article de Houchang Nahavandi dans notre précédent numéro) ont été officiellement déclarés « ennemis de Dieu » et « corrupteurs sur terre », donc passibles automatiquement de la peine capitale. On les qualifie désormais de « contre-révolutionnaires » et non plus de « voyous », « hooligans » ou « agitateurs à la solde de l'étranger ».

Le régime de Téhéran n'a pas tort. C'est, selon toutes les apparences, une véritable contre-révolution qui commence en Iran. Seulement, les contre-révolutionnaires sont des millions et leur nombre augmente chaque jour malgré la férocité de la répression.

Quelques faits, passés presque inaperçus, méritent d'être soulignés ou même révélés.

Des fissures dans le camp du pouvoir se développent. On l'a signalé ici même. La police et les forces armées officielles se tiennent à l'écart de la répression, même les Pasdaran, armée idéologique ou SS du régime, se tiennent en réserve. Voici que les bassidjis, ces milices répressives qu'on a vues frapper et tuer sans vergogne, sont agitées et obéissent mal.

C'est un fait que nous révélons, des mercenaires afghans, sans aucun lien avec la population, ont été utilisés ces derniers jours contre les manifestants à Téhéran. Installés dans le camp de Manzareh - centre de scouts sous le régime impérial, situé sur les hauteurs du Nord de la capitale - logés, nourris et payés grassement (soixante-dix euros par "jour d'intervention" dans un pays où le salaire mensuel moyen d'un fonctionnaire est de trois cents euros), ils sont devenus les derniers hommes sûrs du régime. Pis,

ou mieux encore, de nombreux Palestiniens, ou qualifiés tels, viennent de débarquer à Téhéran pour participer à la protection des principaux "ayatollahs". Signe qui ne trompe pas. Les dirigeants de la République islamique n'ont même plus confiance en leurs gardes du corps.

## Moussavi recule

Le pouvoir a pourtant marqué quelques points. Le 30 décembre, plusieurs centaines de milliers de personnes ont manifesté en sa faveur dans la capitale. Même ces très prudents, *Le Monde* et *Le Figaro*, n'ont pu occulter qu'on les avait amenés par autobus gouvernementaux des lycées, des administrations publiques et de quelques usines d'État, après un appel nominatif de contrôle. Procédé classique des pays totalitaires. Manifestation donc sans réelle importance.

À l'actif du pouvoir, également : une déclaration très prudente, véritable recul, de Mir Hossein Mous-

savi érigé en *leader* de l'opposition. En fait, dépassé par les événements, Moussavi, cacique du régime, ancien Premier ministre de Khomeyni pendant huit ans, ne cherchait, et ne cherche, que des petites retouches de façade pour le sauver. Or, en Iran, c'est un véritable et profond changement que la majorité de la nation réclame et non, par exemple, un remaniement du code électoral.

La situation reste donc tendue et imprévisible. Les manifestations continuent. On en annonce une pour ce jeudi, jour de parution de notre journal. Quand les Iraniens, au lieu de crier « mort au dictateur », crieront « vive... », le sort du régime sera scellé. La principale faiblesse du mouvement du peuple iranien, et surtout de sa jeunesse (70 % de la population ont moins de trente ans), c'est le manque d'un chef emblématique, qui prendrait l'étendard. Il finira par surgir. Ainsi est faite l'histoire de ce pays, de la Perse ou de l'Iran, comme on voudra. ■ P.N.

## » BABEL À DUBAÏ

La folie des grandeurs est de tous les temps... Le 4 janvier a été inaugurée dans l'émirat de Dubaï la tour la plus haute du monde : 828 mètres, 330 000 m<sup>3</sup> de béton et 31 400 tonnes de barres de fer, 200 étages dont 160 occupés par des bureaux ou des appartements, déjà vendus à 90 %. Elle culmine sur un émirat qui vient toutefois de frôler la crise financière et que ses constructeurs, saoulés de tous les superlatifs, sont bien obligés de baptiser *Burj Khalifa* (la tour Khalifa) du nom du chef de l'État de la Fédération des Émirats arabes unis, Cheik Khalifa, qui a aidé Dubaï à surmonter sa récente débandade financière... Comme quoi l'opulence bétonnière n'est pas signe de liberté politique. Le mythe de Babel est des plus fragiles...

IL Y A 450 ANS

Joachim du Bellay



En ces jours où l'on voudrait remettre en question notre identité nationale, pensons à Joachim du Bellay, mort le 1<sup>er</sup> janvier 1560 (il y a 450 ans) à l'âge de trente-sept ans. L'auteur de *Défense et illustration de la langue française* mérite que nous le rejoignons dans l'hommage qu'il rendait à François 1<sup>er</sup>, « notre feu bon roi et père », qui voulut en son temps faire reconnaître et aimer l'élégance et la dignité de notre langue.

Au temps où l'école enseignait encore les fermes nourritures de l'esprit, tout enfant de treize ans savait par cœur le poème qui en dit plus long sur l'identité française que tous les bavardages d'aujourd'hui et que l'Angevin Joachim du Bellay écrivit à Rome où sa terre natale lui manquait cruellement :

*France, mère des arts, des armes et des lois, / Tu m'as nourri longtemps du lait de ta mamelle. / Ores, comme un agneau qui sa nourrice appelle, / Je remplis de ton nom les antres et les bois. / Si tu m'as pour enfant avoué quelquefois, / Que ne me réponds-tu maintenant, ô cruelle ? / France, France, réponds à ma triste querelle. / Mais nul, sinon Écho, ne répond à ma voix. Et qui ne connaît cet autre poème du même du Bellay, décidément fort déçu de ne voir dans la Rome de son temps que ruines et débauche :*

*Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage, / Ou comme cestuy-là qui conquit la toison, / Et puis est retourné, plein d'usage et raison, / Vivre entre ses parents le reste de son âge ! / Quand reverrai-je, hélas, de mon petit village / Fumer la cheminée, et en quelle saison / Reverrai-je le clos de ma pauvre maison, / Qui m'est une province, et beaucoup davantage ?*

Ce culte du « séjour qu'ont bâti mes aïeux », comme il dit dans le vers suivant, est aux antipodes du mondialisme...

Relire du Bellay est plus que nécessaire pour retrouver le sens de notre horizon mental et spirituel. Le délicieux poète rhodanien Jean-Marc Bernard, admirait chez l'Angevin « la vieille veine française, voire la plus gauloise », preuve que la culture helléno-latine « convenait admirablement aux exigences les plus secrètes de notre être » et qu'« elle nous aida à nous développer dans notre sens propre ».

Vous cherchez toujours notre "identité" ?... ■

M.F.

□ CETTE ANNÉE-LÀ

# 1307 : Salut national d'abord !

À l'aube du 13 octobre, tandis que la France était menacée par la Flandre, les agents du roi arrêtaient tous les Templiers. Philippe IV le Bel prit tout le monde par surprise pour réaffirmer la souveraineté de la couronne.

Cette année-là, la vingt-deuxième de son règne, Philippe IV dit le Bel, trente-neuf ans, se trouvait une nouvelle fois tenu d'affirmer par une action d'éclat la souveraineté pleine et entière de la couronne de France.

## Des mesures d'exception devaient être prises

Nous l'avons déjà vu quatre ans plus tôt (*AF 2000* du 1<sup>er</sup> mai 2008) s'élever avec une rare impétuosité contre l'irascible pape Boniface VIII, lequel prétendait imposer son autorité aux rois même dans les affaires politiques. Philippe, sachant ne tenir sa couronne que de Dieu seul, avait alors osé réclamer la déposition de Boniface dont l'intransigeance mettait en péril l'autorité et l'unité morale du royaume. Le comportement royal, quelque peu insolent, reflétait la fougue de la jeunesse d'une nation en pleine éclosion, et la question avait été réglée tant bien que mal avec les papes suivants, Benoît XI et Clément V, reconnaissant que le spirituel et le temporel devaient rester distincts (ce qui ne signifie pas séparés).

Le drame des Templiers, qui intervint en cette année 1307, fut, lui aussi, quelque peu douloureux, mais la monarchie capétienne se trouvait en grand péril ; tout devait être subordonné au salut de la France et des mesures d'exception devaient être prises. Le péril c'était la Flandre qui menait la guerre contre le roi - une guerre qui nous avait déjà valu la grave défaite de Courtrai en 1303 et qu'il nous fallait à tout prix gagner pour protéger notre



Philippe IV le Bel entouré de ses héritiers et de ses légistes

sûreté contre l'Angleterre. Philippe IV avait besoin, pour conduire cette entreprise, de beaucoup d'argent. Il avait déjà recouru à la fabrication artificielle de monnaie, ce qui avait déchaîné dans Paris des émeutes contre la vie chère. Il lui fallait aussi empêcher que l'argent français passât les frontières. Or, l'ordre du Temple, à la fois religieux et militaire, créé au XII<sup>e</sup> siècle pour protéger les pèlerins sur les chemins de Palestine, ne se montrait plus guère fidèle aux intentions pures et désintéressées de ses fondateurs... En créant des divisions entre chrétiens, les Templiers avaient sans doute hâté la chute du royaume franc de Jérusalem. Immensément riches mais ne versant aucun impôt, ils entretenaient en France une véritable armée permanente, ses commanderies s'élevaient en véritables forteresses et le grand

maître avait rang de souverain. En somme un État dans l'État et, qui plus est, une puissance supranationale !

## Une opération de police

Le roi commença par leur tendre un piège en lançant l'idée d'une hypothétique croisade pour laquelle il demanderait au pape Clément V de fusionner Templiers et Hospitaliers, frères plus ou moins ennemis. C'est alors que réapparut Guillaume de Nogaret. Il avait à Anagni brutalisé Boniface VIII ; il allait cette fois se comporter en « commissaire politique », dit Georges Bordonove, enquêtant auprès des Templiers exclus de l'ordre pour fautes graves. Il eut vite constitué un dossier accablant (impiété, hérésie, sodomie...), puis dans l'ombre et le silence, sans se soucier de

Clément V, il dressa un réquisitoire fulminant. Philippe voulut frapper vite et fort, prendre tout le monde par surprise. À l'aube du 13 octobre 1307, partout en France, les agents du roi arrêtaient tous les Templiers et les forcèrent aux aveux. Le secret avait été si bien gardé que le grand maître lui-même, Jacques de Molay, qui assistait la veille parmi les princes aux funérailles de Catherine de Courtenay, épouse de Charles de Valois (frère du roi), ne se doutait de rien.

## Des mœurs bien dures...

Le procès, mené par le grand inquisiteur de France, allait être retentissant et durer quelques années, jusqu'au concile de Vienne où, en 1312, Clément V prononça l'abolition définitive de l'ordre du Temple et la remise de ses biens aux Hospitaliers.

En fait, pour Philippe, il s'agissait d'un procès politique, et si certains grands dignitaires dont Jacques de Molay furent brûlés comme relaps quand ils voulurent se rétracter, c'était surtout, dit Jacques Bainville, « pour donner à cette opération de politique intérieure un prétexte de religion et de moralité ».

Cette page dramatique de notre histoire, marquée par les mœurs encore bien dures de ce temps, a souvent terni l'image de Philippe le Bel qui, pourtant, en digne petit-fils de saint Louis, encouragea les fondations religieuses, réunit souvent les assemblées représentant le peuple en ses états, accueillit la papauté à Avignon et agrandit la France de la Champagne, de la Marche, d'Angoulême, de Lyon et du Vivarais.

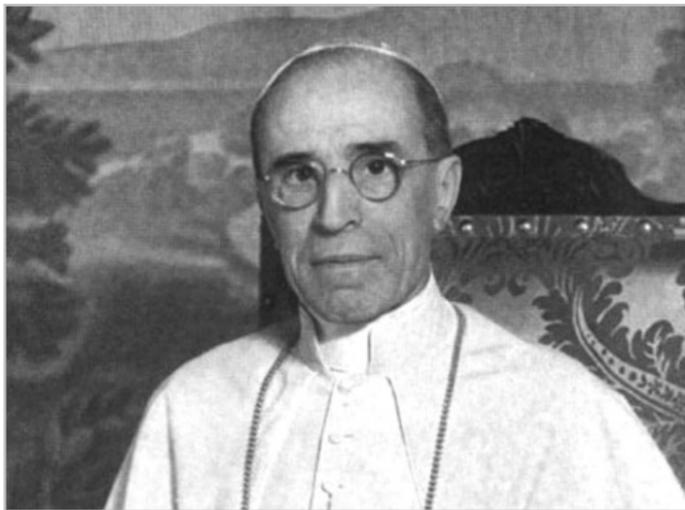
L'enfantement de la France ne se réalisait pas toujours sans douleur... La fin du règne (le roi mourut le 29 novembre 1314) fut marquée par une montée des mécontentements, mais, dit encore Bainville, « les progrès territoriaux, l'autorité croissante de la France exaltaient au contraire les esprits désintéressés ».

Michel Fromentoux

## Pie XII enfin béatifié !

Après dix ans d'attente, Benoît XVI vient de signer le décret de béatification de Pie XII, ce que son prédécesseur, Jean-Paul II, n'avait pas eu le courage de faire.

Immédiatement les "sionistes" et les "progressistes" se sont répandus en mensonges et en calomnies. Le premier mensonge consiste à dire qu'il fallait attendre l'ouverture des archives vaticanes pour avoir une vue objective de l'action de Pie XII pendant la Deuxième Guerre mondiale. C'est oublier que Paul VI, qui avait été substitué à la secrétairerie d'État durant cette période et donc un collaborateur très proche de Pie XII, avait lui-même autorisé la publication des



documents du Saint-Siège. Cela à la suite de la campagne ouverte en 1963 avec la pièce d'Hochshuth, intitulée *Le Vicaire*, opération lancée par les communistes pour faire oublier les crimes de Staline et les leurs.

Travaillant de 1965 à 1982, quatre jésuites publièrent en douze volumes les *Actes et Documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale*. Des pères Schneider, Martini, Graham et Blet, ce dernier était le dernier

survivant ; il est malheureusement décédé quinze jours avant la publication du décret de béatification. Il avait synthétisé leurs études dans son ouvrage *Pie XII et la Seconde Guerre mondiale d'après les archives du Vatican* <sup>1</sup>, édité en livre de poche chez Perrin et traduit en une quinzaine de langues.

## Le drame des juifs de Hollande

Rappelons que *archivio secreto* ne veut pas dire "archives secrètes" mais "archives privées", et que si celles-ci sont longues à publier, cela ne tient pas à une malignité quelconque, mais à un manque de moyens : il a fallu soixante-sept ans pour rendre accessibles aux chercheurs les archives du pontificat de Pie XI !

Le deuxième reproche stigmatise le "silence" de Pie XII. Le 20 juillet 1942, les évêques hollan- »»»

□ TÉMOIGNAGE

# Un prince dans la tourmente

Il porte en son cœur et dans ses veines tant de pages glorieuses ou héroïques, parfois cocasses, souvent dramatiques de la vie princière des deux derniers siècles... Huguette Pérol nous livre mille souvenirs et témoignages du prince Sixte-Henri de Bourbon Parme.

Descendant d'Hugues Capet, de saint Louis, d'Henri IV, de Louis XIV et de Charles X, petit-neveu d'Henri V comte de Chambord, cousin de toutes les dynasties régnant ou ayant régné sur les trônes d'Europe, SAR le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme a reçu très généreusement plusieurs fois l'université d'été des jeunes d'Action française dans son magnifique château de Lignières, au cœur du Berry. Nous nous souvenons d'heures délicieuses passées dans cette demeure chargée de grande histoire en compagnie du Prince, du RP Lelong de la Société des Pères blancs, spécialiste des relations entre chrétiens et musulmans, et de M<sup>me</sup> Huguette Pérol, veuve d'un ambassadeur qui honora la diplomatie française.



Nous nous souvenons d'heures délicieuses passées dans le château de Lignières, une demeure chargée de grande histoire...

## Le carlisme

M<sup>me</sup> Pérol a voulu fixer le souvenir d'un de ses séjours chez l'un des plus pittoresques descendants des Capétiens par un beau livre intitulé *Secrets de princes - Un Capétien au cœur de la France*<sup>1</sup>. Elle s'est imprégnée de juillet à septembre 2008 de l'atmosphère de cette demeure où cohabitent le passé et le présent, où s'unissent les ombres de sainte Jehanne de France, de Jean-Baptiste Colbert, des Borgia, et de plusieurs générations de Bourbon Busset, dont la mère du Prince, la princesse Madeleine. M<sup>me</sup> Pérol a aussi et surtout recueilli mille souvenirs et témoignages du maître des lieux qui porte en son cœur et dans ses veines tant de pages glorieuses ou héroïques, parfois cocasses, mais, hélas, souvent dramatiques de la vie princière des deux derniers siècles.

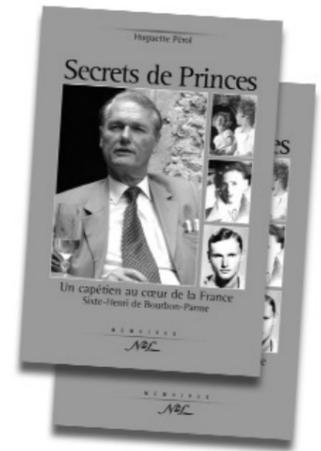
Entouré de moult tableaux, objets d'art ou lettres inédites, sans compter quelques fantômes..., il parle avec émotion de son père le prince Xavier (1889-1977), régent de la Communion carliste traditionnelle, déporté à Dachau pendant deux ans par les nazis, de sa tante Zita (1892-1989), dernière impératrice d'Autriche et reine de Hongrie, de son oncle le prince Sixte (1886-1934) qui, avec le prince Xavier, tenta de négocier en 1917 avec leur beau-frère l'empereur d'Autriche une paix séparée qui eût épargné à la France des centaines de milliers de morts, mais le républicain Clemenceau n'en voulut point... Le Prince évoque aussi son grand-père Robert, dernier duc de Parme, son

arrière-grand-père Charles assassiné en 1854, époux de la sœur d'Henri V comte de Chambord, lequel pouvait régner sur la France, mais, n'ayant « pas les moyens de barrer la route au libéralisme », prit le prétexte du drapeau tricolore pour ne pas devoir un jour « recourir à une répression sanglante, ce qu'aucun Bourbon n'a jamais voulu ». Puis il remonte par Charles-Ferdinand, duc de Berry, assassiné en 1820, au roi Charles X et à toute la lignée des rois de France, de Louis XVI qui mourut d'avoir trop cru « que la sagesse triompherait de la folie », à saint Louis, « à la fois un grand saint et un grand roi ». Le Prince rappelle aussi son propre engagement par fidélité à son

père et au Christ-Roi dans la cause carliste. Il s'ensuivit un drame familial, son frère aîné Charles-Hugues ayant voulu donner à ce mouvement les couleurs du socialisme autogestionnaire. Depuis l'affrontement tragique de leurs troupes en 1976 à Montejurra (Navarre), Sixte-Henri est le porteur de la Communion traditionaliste carliste. À ce titre il entretient de solides relations en Espagne et dans les pays d'Amérique latine, notamment en Argentine où il frôla la mort dans un très grave accident de voiture en 2003. Ce qui ne l'empêcha pas, à peine guéri, de rejoindre l'Action française devant la statue de sainte Jeanne d'Arc le jour du cortège traditionnel.

## Politique internationale

M<sup>me</sup> Pérol relate fidèlement le camp des jeunes d'AF dont le rayonnement a été chaque année très grand dans toute la région. Elle ne manque pas de rappeler en termes fort touchants la grande figure de Pierre Pujo que, comme le Prince, elle a bien connu. On ne peut résumer les pages où le Prince, qui a partout des amis, évoque en grand voyageur et grand témoin la politique internationale. Sur l'Argentine, le Brésil, le Proche-Orient, le Liban, la Palestine, la Russie dont l'âme est « naturellement religieuse », l'Irak dont, avec M<sup>me</sup> Janny Le Pen, il a tant secouru la population affamée par la politique du président Bush, ce livre constitue un vrai traité de politique internationale, fondée sur un sens très capétien de la géopolitique. Quant à la France, elle n'est « ni la droite ni la gauche ».



Les pages sur la crise de l'Église, sur saint Pie X et Pie XII, sur M<sup>gr</sup> Marcel Lefebvre qui fut reçu à Lignières, sur les sacres de 1988, sont inspirées par une foi inébranlable et confiante.

## Généreux jusqu'à l'imprudence

Les princes ont parfois entre eux des formules féroces. Sixte-Henri, parlant très librement, n'épargne guère les monarchies trop souvent potiches de l'Europe actuelle. On s'étonnera toutefois qu'il s'en tienne à voir chez les Orléans, malgré ses relations courtoises, seulement les descendants de Philippe Égalité risquant alors telle raillerie sans fondement... De même parlant de « l'actuel curé de Saint-Nicolas », pourquoi s'être laissé aller à un propos désobligeant qui blessera bien inutilement bon nombre de lecteurs ? Cela dit très respectueusement, nous concluons avec M<sup>me</sup> Pérol que Sixte-Henri de Bourbon Parme est « un catholique, assoiffé de justice, attentif à ceux qui souffrent et aux oubliés, un homme généreux jusqu'à l'imprudence ». ■

Michel Fromentoux

<sup>1</sup> Huguette Pérol : *Secrets de Princes - Un Capétien au cœur de la France* ; Nouvelles Éditions latines, 183 pages, 20 euros.

«...» mais firent lire en chaire une protestation contre la déportation des juifs ; en réaction, le Reichskommissar Seyas-Inquart fit déporter tous les juifs, y compris ceux qui s'étaient convertis comme Édith Stein, qui était même devenue religieuse. C'est la raison pour laquelle, dans son discours de Noël 1942, le Pape intervint avec prudence tout en dénonçant le sort de milliers de personnes qui « sans aucune faute de leur part, et parfois pour le seul fait de leur nationalité ou de leur race, ont été voués à la mort ou à une extermination progressive ».

## Appel au silence

Le Pape justifia cette retenue devant les cardinaux le 2 juin 1943 : « Toute parole de notre part, adressée à ce propos aux autorités compétentes, toute allusion publique doivent être considérées

et pesées avec un sérieux profond, dans l'intérêt même de ceux qui souffrent, de façon à ne pas rendre leur position encore plus difficile et plus intolérable qu'aujourd'hui, et même par inadvertance et sans le vouloir. » Pie XI avait dit la même chose après l'invasion de la Pologne par les Allemands et par les communistes en 1940 : « Les Italiens savent certainement très bien les choses horribles qui se passent en Pologne. Nous devrions dire des paroles de feu contre des choses pareilles, et la seule chose qui nous retient est le fait de savoir que, si nous parlions, nous rendrions encore plus dure la condition de ces malheureux. » Si Pie XII n'a pas beaucoup parlé, il a voulu agir. Cela avait été facile en Italie, impossible en Allemagne, résuma le père Blet : « Il se trouvait des régions qui subissaient à des degrés divers le contrôle du Reich, et dans les-

quels pourtant le Saint-Siège se sentait en mesure d'exercer une influence et de contrecarrer les desseins du gouvernement de Berlin. Ce fut le cas des alliés ou satellites de l'Axe, Slovaquie, Croatie, Roumanie et Hongrie. »

## Serge Klasfeld n'est pas choqué

Pinehas Lapide, historien israélien, n'a pas craint d'évaluer à 850 000 le nombre de juifs sauvés par l'Église pendant la guerre. De son côté, l'avocat Serge Klasfeld a déclaré au *Journal du dimanche* du 28 décembre : « Cette décision ne me choque pas plus que ça... Pie XII serait honoré juste parmi les nations, je ne dis pas, mais là... Il a défendu l'Église contre le nazisme, a effectué quelques interventions discrètes pour sauver des gens. Et puis, des gens comme Roosevelt, qui ne se sont guère préoccupés

du sort des juifs, sont considérés aujourd'hui comme de grands hommes, alors... »

Effectivement, Roosevelt, Churchill, De Gaulle et Staline se gardèrent bien de bombarder les lignes de chemin de fer qui conduisaient vers les camps alors qu'en 1944-1945, ils savaient parfaitement ce qui s'y passait. Il faut dire qu'à tous ces reproches officiels s'en ajoute un qui n'est jamais formulé ouvertement, mais qui est très présent : le vrai crime de Pie XII, crime inexpiable aux yeux de certains, est d'avoir levé la condamnation de *L'Action Française* en 1939. ■

Yves Lenormand

<sup>1</sup> Père Blet SJ : *Pie XII et la Seconde Guerre mondiale d'après les archives du Vatican* ; Perrin, Paris, 1997, 340 p., 9 euros. Toutes les citations sauf la dernière sont extraites de cet ouvrage.

## » DIXMUDE

La Marine nationale bénéficiera en décembre 2010 d'un troisième BPC (bâtiment de projection et de commandement). Ce navire sera baptisé *Dixmude*, en référence à la bataille livrée fin octobre 1914 dans une petite ville de Belgique, où s'illustra une brigade de fusiliers marins. Un dirigeable de la Royale avait déjà porté ce nom ; livré par l'Allemagne au titre des dommages de guerre, ce Zeppelin s'était abîmé en mer en 1923. En 1945, c'est un porte-avions léger qui fut baptisé *Dixmude*. D'origine américaine, il servit notamment en Indochine, avant d'être rendu à l'US Navy en 1966. (Rappels historiques tirés du blog *Secret Défense*) ■

□ LIVRES

# Heurs et malheurs du Roi Soleil

Derrière la scénographie glorieuse de Versailles, c'est à une approche plus humaine qu'invitent les spécialistes de Louis XIV. Ils dévoilent le portrait d'un père sensible, et décrivent un château où le quotidien n'était ni aussi plaisant, ni aussi désagréable qu'on pouvait l'espérer ou le craindre...

L'image d'un roi quasi polygame, imposant à sa femme la cohabitation avec une, voire deux maîtresses officielles, multipliant aventures et bâtards, offrant à la France et au monde le scandale de ses adultères publics, faisant des unions politiques sans se soucier des sentiments de ses proches, abaissant les branches cadettes de la maison de Bourbon par des unions forcées avec les filles qu'il avait eues de M<sup>me</sup> de Montespan, si elle n'est pas fautive, ne saurait suffire à décrire l'attitude de Louis XIV envers les siens. Son sens de la famille et de l'État lui interdisait de ne pas tenir, là aussi, le rôle qui lui revenait.

## Le métier de roi

Christian Bouyer, à qui l'on doit d'excellentes biographies de Monsieur, frère du roi, de ses épouses successives, Henriette d'Angleterre et Élisabeth Charlotte, princesse Palatine, de la Grande Mademoiselle et de son père, Gaston d'Orléans, parfait connaisseur du contexte, propose une remarquable synthèse, *Louis XIV et la famille royale*, qui ne laisse dans l'ombre aucun aspect des relations entre le monarque et sa parenté. Le roi s'y révèle bon fils, on le savait, mais surtout bon père et grand-père, beau-frère attentionné, trop parfois...

L'un des grands intérêts du livre est de s'attarder sur l'éducation donnée aux fils et petits-fils de France, mettant en évidence le soin apporté à les préparer à ce métier de roi dont le monarque affirmait qu'il pouvait être le plus délicieux du monde. Car, comme toujours avec Louis XIV, il n'est pas de place pour la vie privée et les sentiments du commun. Cette leçon infligée par Mazarin quand il renvoya Marie Mancini, le roi ne l'oublia jamais, et ne permit



pas aux siens de l'oublier : « *Les grands princes n'ont pas droit au bonheur des simples particuliers.* » Restait à l'assumer...

## Tragédies

Le 12 avril 1711, Monseigneur, le Grand Dauphin, seul fils légitime du roi survivant, disparaît à quarante-huit ans, emporté par la variole. Quoique les mauvaises langues aient dénigré ce prince, le disant peu intelligent, paresseux, inapte, promis à faire le malheur de la France s'il accédait au trône, sa mort plonge le roi dans un chagrin si profond qu'il inquiète. Peu porté à manifester ses sentiments, Louis, soudain, révèle l'étendue d'un amour paternel jamais exprimé. Eu égard aux nécessités de l'État, aux grands périls engendrés par la guerre de Succession d'Espagne, il se reprend, reporte son affection, visible, sur son petit-fils, le duc de Bourgogne, et la charmante épouse de celui-ci.

Le coup n'en est que plus atroce lorsque, le 12 février 1712, la jeune femme meurt, peut-être de la rougeole qui, le 18, emporte également le duc de Bourgogne, avant d'enlever, le 8 mars, leur fils aîné, le petit duc de Bretagne. Le duc d'Anjou, un enfant de deux ans, devient l'héritier du trône. Aux yeux des contemporains, cette disparition, parachevée en 1714 par le décès accidentel du duc de Berry, de la descendance légitime du plus puissant monarque d'Europe, ressemble à un châtement céleste.

C'est ainsi que le roi lui-même, anéanti de douleur et d'angoisse, mais soumis à la volonté divine, prend cette série de tragédies. Elle a inspiré à Olivier Chaline un essai, *L'Année des quatre dau-*

*phins*, qui cherche à analyser les réactions de l'homme et du roi confronté à cette situation effroyable. Il y a d'excellents chapitres dans ce petit livre, qui disent avec beaucoup d'émotion, de talent, de sensibilité, les affres du souverain et du père, rendent justice à M<sup>me</sup> de Maintenon, et mettent en évidence l'héroïsme qu'il fallut à Louis XIV pour gouverner en de pareilles circonstances.

Chaline, à juste titre, s'est intéressé à l'aspect religieux de ce drame, capital à sa compréhension. Or, à l'évidence, il n'en est pas familier, ce qui l'amène à des erreurs d'analyse. Ainsi ignore-t-il qu'un enfant ondoyé ne risque pas les Limbes. Ainsi s'interroge-t-il sur le Grand Dauphin et « *les péchés réservés* » dont il ignore visiblement ce qu'ils recouvrent. Il est douteux, en effet, que Louis XIV ait craint que son fils, lequel avait fait ses pâques la semaine précédente, eût depuis abusé d'une religieuse ou érogé un prêtre... Cette étonnante méconnaissance, de la part d'un spécialiste du XVII<sup>e</sup> siècle, en dit long sur la déchristianisation ambiante.

## Diableries et sorcellerie

Paradoxalement, ce "grand siècle des âmes" fut aussi celui des diableries et de la sorcellerie. Envers effroyable du décor, l'affaire des Poisons n'a cessé de fasciner des historiens peinant parfois à comprendre comment le même milieu peut susciter des comportements en apparence si contradictoires. Jean-Christian Petitfils, qui publie une étude sur le sujet, s'intéresse moins au satanisme, le jugeant fait pour attirer les clients naïfs, qu'aux pratiques criminelles l'accompagnant. Car les invoca-

tions démoniaques, les messes noires, les sacrifices d'enfants, les sacrilèges, réels, dissimulent d'abord un fructueux commerce allant des avortements clandestins aux poudres de succession, en passant par les faux en écriture et, sous couvert d'alchimie, la fausse monnaie.

Que ces "sorciers", et beaucoup de leurs clients, aient cru au pouvoir de Satan et se soient voués à lui relève d'un autre niveau, dont les archives policières, non détruites par La Reynie, ne sauraient rendre compte. Elles se bornent à des faits relevant du plus sordide droit commun, à ce détail près, capital, qu'ils impliquaient des couches de la société bassesses. À l'évidence, une part des accusations portées par les complices de la Voisin contre de très hauts personnages était une ultime tentative pour échapper au bûcher ; d'autres, en revanche, sonnent juste.

Tout le talent de Petitfils est d'avancer sans complaisance dans cette lie avec une sagacité consommée et de tenter rigoureusement de partager le vrai du faux. Tâche malaisée tant les pistes se croisent, s'entrecroisent, se perdent. Au point que l'historien en arrive à modifier l'opinion qu'il se faisait jadis du rôle tenu alors par M<sup>me</sup> de Montespan, avant de proposer une solution inattendue, et convaincante.

## Versailles et la modernité

Versailles, où le roi s'installa en mai 1682, n'était-il qu'un décor de théâtre, un univers artificiel dissimulant la sanie du temps ? Certains historiens l'affirment, qui aiment insister sur les désagréments vrais ou supposés du palais.

Mathieu Da Vinha, l'un des meilleurs spécialistes du sujet, avec *Le Versailles de Louis XIV*, tord le cou aux idées fausses. Sans jamais ennuyer le lecteur, don peu fréquent chez les universitaires, il l'entraîne à travers les couloirs du château, les grands appartements, les communs, les jardins, les rues de la ville, afin de lui révéler au passage les rouages de cette prodigieuse machine, voulue et conçue par le roi comme une résidence privée, alors qu'elle abrita bientôt près de dix mille personnes et les services de l'État. Le quotidien n'y était ni aussi plaisant ni aussi désagréable qu'on pouvait l'espérer ou le craindre. Exposé à tous les vents, victime de tempêtes dévastatrices, inchauffable, sujet aux incendies, Versailles était cependant une résidence à la pointe de la modernité, et même de l'hygiène, détail occulté après la destruction des sanitaires quand Louis-Philippe en fit un musée.

Ouvert au public, le roi devant être proche de ses sujets, il obligeait à des prodiges pour assurer la sécurité de la famille royale, ce qui n'évitait ni les vols ni le vandalisme, le parc et ses statues en faisant régulièrement les frais. Le quotidien revêt dans ses détails ordinaires ou triviaux, proche, passionnant. Peu d'archives auront été aussi intelligemment exploitées et rendues accessibles au public

## Découvrir les réalités de la Cour

Être à Versailles, c'est devenir le commensal du roi, être proche de lui, s'en faire remarquer. En un mot, devenir courtisan, état qui recouvre des réalités diverses, du dévouement authentique, voire passionné, à l'hypocrisie absolue. Si Louis XIV n'a ni inventé ni codifié la cour, les Valois s'en étaient chargés, il l'a amenée à un art de gouverner inégalé qu'il n'hésita pas à disséquer dans ses *Mémoires à l'intention du Dauphin*. Nombre d'observateurs s'en rendaient compte.

Patrick Dandrey propose, sous le titre *Quand Versailles était conté*, une approche originale de « *ce pays-ci* ». Il croise et décroise les points de vue moqueurs, envieux, admiratifs, louangeurs, critiques, édifiants, moralisateurs, de Molière, La Bruyère, Bossuet, La Fontaine, Saint-Simon, M<sup>mes</sup> de Sévigné et de Lafayette.

Pas de recul ici, mais le regard incisif, et les plumes inégalables, des plus grands écrivains de l'époque. Irrésistible. ■

Anne Bernet

✓ Christian Bouyer : *Louis XIV et la famille royale* ; Pygmalion, 360 p., 21,90 euros.

✓ Olivier Chaline : *L'Année des quatre dauphins* ; Flammarion, 220 p., 20 euros.

✓ Jean-Christian Petitfils : *L'Affaire des Poisons* ; Perrin, 380 p., 21,50 euros.

✓ Mathieu Da Vinha : *Le Versailles de Louis XIV* ; Perrin, 430 p., 21,90 euros.

✓ Patrick Dandrey : *Quand Versailles était conté* ; Les Belles Lettres, 394 p., 23 euros.

## Poisons

Pour ceux que l'histoire pure rebute, voici l'affaire des poisons à travers le rapport que Primi-Visconti, ambassadeur de la Sérénissime auprès de Louis XIV, aurait envoyé à Venise. Max Gallo connaît bien son sujet, il a puisé à de bonnes sources, il a la plume facile et agréable. Mais, comme il faut faire frissonner le public, et Primi-Visconti étant, on le sait, une très vilaine langue, les accusations portées ici et dites avérées n'en restent pas moins sujettes à caution...

A.B.

✓ Max Gallo : *La Chambre ardente* ; Fayard, 150 p., 12 €.

## Les films de janvier



### L'Immortel

Vendetta ! Charly Matteï, Jean Reno, a tourné la page de son passé de hors-la-loi et s'est rangé des flingues. Depuis trois ans, il mène une vie pépère avec sa femme, Marina Foïs, et ses deux enfants. Mais voilà : un beau matin, son passé et ses anciennes "connaissances" le rattrapent. Dans un parking du vieux port de Marseille, c'est une boîte de sardines qu'il se prend dans le buffet, le Charly. C'est vingt-deux balles ! Vingt-deux bastos tirées quasiment à bout portant. Mais il a la peau dure, le gars. Lâché pour mort, et contre toute attente, Charly ne passe pas l'arme à gauche. Et quand il se remet de ses blessures, ce n'est pas pour aller secouer les oliviers mais pour distribuer quelques "pralines"... En s'inspirant d'un fait divers du genre règlements de compte dans le milieu marseillais, et du roman *L'Immortel* de Franz-Olivier Giesbert, Richard Berry signe un bon "petit" polar musclé à la française. *Sortie en salles le 27 janvier.*

### Gainsbourg (Vie héroïque)

Quoi ma gueule, qu'est-ce qu'elle a ma gueule ? Du Paris sous l'Occupation à celui des boîtes de nuit des années 1950-60-80-90, Joann Star signe ici un "conte" étrange du genre "l'immaginaire de l'homme à la tête de chou", à savoir Serge Gainsbourg, de son vrai nom Lucien Gainsbourg, Éric Elmosnino (d'une incroyable ressemblance physique, voix, tics et attitudes compris, avec l'original). Un "conte" musical, des tranches de vie - création dans la douleur de chansons, rencontre avec Juliette Gréco, Anna Mouglalis, France Gall, Sara Forestier, Boris Vian, Philippe Katerine, Les Frères Jacques, Le Quatuor, liaisons amoureuses, notamment avec Brigitte Bardot, Laetitia Casta, mariage avec Jane Birkin, Lucy Gordon, puis avec Bambou, Mylène Jampanoï... - sur un artiste talentueux, "autodestructeur" et au physique "pas facile", tour à tour "touchant" ou dérangeant, voire affreux jojo "gros dégueulasse". Bref, une sorte de Gainsbourg (tour) à "Gainsbard" décalé, surprenant qui risque d'en laisser plus d'un sur le bord de la route et dans la marge de son "comic strip"... *Sortie le 20 janvier.*

Alain Waelkens

## PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

# Une anthologie littéraire

Philippe de Saint-Robert brosse les portraits de ses auteurs préférés. Le lecteur est convié à un pèlerinage sur leur trace. Au cours de ses pérégrinations, il rencontrera Barrès, Chateaubriand, Montherlant, Malraux, Mauriac...

Philippe de Saint-Robert est un ami de longue date. Ce n'est pas suffisant pour en dire du mal. Nos complicités me l'interdiraient et ce serait pudeur déplacée de m'abstenir de le complimenter. J'aime assez le terme compliment auquel j'accorde - à tort ou à raison - un parfum XVIII<sup>e</sup>, bien accordé au style élégant et de grande justesse propre à Philippe de Saint-Robert. Il n'est pas étonnant de le voir intituler son essai littéraire, telle une admonestation, *Écrire n'est pas jouer*. Il s'en explique dans un prologue où il revêt l'état d'un *peregrinus viator*, un pèlerin qui se promène.

### Bonapartisme

Ce serait sans doute l'accabler d'un rousseauisme auquel il est étranger de le voir "solitaire". Et pourtant il s'attriste et s'indigne de voir l'écrivain culbuté du socle où il était placé dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et presque tout le XIX<sup>e</sup>. Ce *magister* fut celui de Chateaubriand et plus encore de Hugo. J'écoute Saint-Robert mais peut-être sans l'entendre entièrement. La société française me paraît accorder un statut particulier à ses écrivains. Ne fut-ce pas le cas de Barrès, d'Aragon, de Malraux, qui trouvèrent en politique et, chacun à leur manière, "la guerre d'Espagne", au sens propre pour Malraux, au figuré et par procuration pour les deux autres ? Nous pourrions disserter à l'infini. Je préfère entamer ma pérégrination à travers l'œuvre critique et littéraire qui nous est proposée. Tout choix, même argumenté, est arbitraire. Je me laisse conduire avec bonheur car l'"arbitraire" de Philippe de Saint-Robert se confond - souvent - avec le mien. Qu'il s'agisse de son florilège des Anciens comme de celui des Modernes. Nous partageons une admiration égale pour Chateaubriand. Mais, l'avouerai-je, dans *L'Action Française*, avec



Barrès figurait en bonne place dans la bibliothèque de la Boisserie...

moins de sévérité et davantage d'émoi (et de nostalgie navrée) pour la légende impériale. C'est ce que je retrouve, comme le souligne fort bien Saint-Robert, dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Tout y parle de l'Empereur. Mon "bonapartisme" ne m'empêche pas de dire que la mort du duc d'Enghien ne fut pas seulement une faute, pour reprendre M. Talleyrand. Elle fut un double crime, celui d'avoir fait exécuter Enghien et par là d'avoir provoqué ce geste d'honneur que fut la démission de Chateaubriand. Mes nostalgies impériales ne me font pas renoncer à seller mon imaginaire pour fuir Vigny, mousquetaire gris du roi, galopant sur la route de Gand comme il le raconte dans *Laurette ou le cocher rouge*.

### Mousquetaires

Vigny, si décrié, auquel Saint-Robert rend justice comme écrivain, comme homme. Cinq-Mars est à redécouvrir sans négliger le génie de Richelieu. On doit reconnaître les "scories" et "fausses grandeurs" qui recouvrent le pouvoir. C'est ce qui nous amène à

ferrailler aux côtés des mousquetaires chers à Saint-Robert, au point qu'il ne voyage jamais sans emporter l'œuvre de Dumas. Il est temps d'en venir aux Modernes. Il sont légion, chacun étant le fruit d'un discernement. Ici encore, les noms évoqués figurent pour la plupart dans l'histoire de mes éveils littéraires. Les jugements et les sentiments sont rarement des monolithes. Saint-Robert trace de Barrès un portrait tout en nuances. Il laisse entendre sa musique et ses dissonances. Barrès s'éloigne prophétisait déjà, dès 1905, Montherlant, si cher à Philippe de Saint-Robert. Tout en "s'éloignant", l'influence de Barrès fut considérable, de Montherlant à Malraux, de Mauriac à Aragon, sans parler du général De Gaulle ; Barrès figurait en bonne place dans la bibliothèque de la Boisserie. Barrès, appelé cruellement « *le rossignol du massacre* », fut l'expression d'une bourgeoisie « *nationaliste et chauvine* », mais, comme l'écrit sévèrement Saint-Robert, « *il ne peut être réclamé aujourd'hui [...] par une bourgeoisie qui a perdu le sens national* ».

Tout serait à citer dans une anthologie si riche. Sans doute peut-on mettre en exergue ce passage si pénétrant consacré au « *nihilisme héroïque chez Montherlant et Malraux* », « *deux aventuriers, ai-je dit, deux irréguliers aussi* ». Fascinés l'un par l'autre. N'avoit pas la foi lorsqu'on a l'esprit religieux conduit à cette forme d'esprit. Peu de temps avant sa mort, Malraux interrogea Saint-Robert sur le suicide de Montherlant. L'une et l'autre « *longent les rivages de l'océan religieux* » sans y pénétrer jamais. Ce n'est pas le cas de « *notre cher Mauriac* », « *cher pour le trouble qu'il jetait en nous dans le secret de nos lectures* ». C'était au temps du *Blé en herbe* qui, doré, s'agitait sous la plume de Colette...

### Sous les soleils noirs de la mélancolie

Avec Mauriac, ce « *converti permanent* », « *le cœur apprenait à s'écouter battre* ». Dans les mélanges que nous offre Saint-Robert, tant de noms émergent. On souhaiterait s'attarder sous « *les soleils noirs de la mélancolie en compagnie de Frédéric Grendel* », et retrouver celui que je rencontrai jadis furtivement, Dominique de Roux, alors que j'allais moi aussi me perdre dans les maquis angolais. La lecture du livre de Saint-Robert est pour moi le miroir de mes goûts et de ma sensibilité. Comment en l'aimerais-je pas ? Un regret pourtant : celui de n'avoir pas trouvé Camus dans son mémorial littéraire. Si le « *soleil noir* » de Grendel a irradié Philippe de Saint-Robert, c'est celui de Tipasa et ses *Noces* dont je continue à ressentir la chaleur. De Camus, je n'oublie pas qu'il préférait « *sa mère à la justice* » en des temps où il ne faisait pas bon de le penser et moins encore de le dire pour un intellectuel de gauche. « *À chacun sa vérité* », écrivait Pirandello. Les vérités que je partage avec Philippe de Saint-Robert sont assez nombreuses pour accepter de ne pas les englober toutes ; celles exposées avec tant de talent me suffisent. ■

Charles-Henri Brignac

✓ Philippe de Saint-Robert : *Écrire n'est pas jouer* ; éditions Hermann, 350 p., 27 euros.

## THÉÂTRE

### Pour l'amour du grec



« *Pour l'amour du grec...* », on mettait son ménage en péril. C'est ce que conte *Les Femmes savantes* de Molière, pièce créée en 1672. Dans une mise en scène d'Arnaud Denis, les voici à nouveau, au Petit Théâtre de Paris (9<sup>e</sup> arrondissement) pour d'exceptionnelles représentations. C'est un spectacle comme on n'en voit plus guère car, miracle, pas de *blue-jeans*, ni de jaquette pailletée, mais de très beaux costumes de style XVII<sup>e</sup>, aux couleurs chatoyantes ; les jabots, les rubans, voire les bonnets de la servante Martine, tout évoque une famille

bourgeoise du grand siècle ; on est "en cheveux", le matin, l'après-dîner, on porte perruque famille unie, mais querelleuse ; l'épouse, Philaminte, sa fille Armande, sa (belle)-sœur Bélise ne se piquent-elles pas de littérature ? On sent la tension avec le mari, le brave Chrysale. Si des blanc-becs, barbouilleurs de rimes, Vadius et Trissotin, s'introduisent dans le giron de la famille, voici la "crise", diraient les Grecs, encore eux. Philaminte a un fort caractère et s'impose, décide pour sa fille une union que refuse le chef de famille. Le féminisme n'a pas encore ses suffragettes, mais pour les Lettres, ses précieuses, et, fort entêtées. La diatribe de Chrysale sur le bon sens en famille est un modèle du genre et Jean-Pierre Leroux en tire le meilleur. Jean-Laurent Cochet, en Philaminte, superbe d'autorité et ridicule sans le savoir, n'en fait pas

trop. On savourera la joute entre Vadius et Trissotin au sujet du fameux sonnet qui tourne à l'empoignade. Le beau décor - bibliothèque, bien sûr - prolongé d'un grand miroir crée une profondeur inhabituelle. Pour la première fois, peut-être, nous avons un Trissotin jeune et séduisant en la personne d'Arnaud Denis ; les rôles des deux sœurs, Henriette et Armande sont confiés à Marie-Julie Baup et Élisabeth Ventura, toujours juste. Nicole Dubois est Martine, la servante, et ne veut toujours pas « *offenser grand-mère ni grand-père* ». Le public sort ravi et va se replonger dans ses Classiques Larousse. « *Quoi qu'on die...* » ■

Monique Beaumont

✓ *Les Femmes savantes*. Jusqu'au 17 janvier. Petit Théâtre de Paris, 15 rue Blanche, Paris 9<sup>e</sup>.

□ LIVRE

# Écrivains et Artistes

Rien ne vaut la fréquentation des grands auteurs et des grands artistes pour "penser clair et marcher droit". Illustration magnifique de l'école d'Action française, Léon Daudet nous conduit à eux dans l'ouvrage présenté ci-dessous.

Comme j'ai écrit mon article quelques jours après la Nativité, je n'ai pas voulu rendre compte d'un livre de polémique politique. Nous monterons au-dessus des luttes du forum et, en nous intéressant aux Lettres et aux Arts, nous respecterons à notre manière la trêve de Noël que la République laïque a voulu imiter par sa trêve des confiseurs, expression beaucoup plus terre-à-terre.

## Un nationalisme esthétique

Littérature et Beaux-Arts en place d'une page politique ! Oui, car rien ne vaut la fréquentation des grands auteurs et des grands artistes pour penser clair et marcher droit. N'oublions pas que Maurras a écrit pour exposer le cheminement de son esprit : « Notre nationalisme commença par être esthétique. » Et puis nous ne parlerons pas de l'œuvre de n'importe qui : place à Léon Daudet ! Sous le titre *Écrivains et Artistes* Daudet a publié entre 1927 et 1929 huit volumes rassemblant des articles de critique littéraire et artistique<sup>1</sup>. Le mythe de la critique d'AF néo-classique, passiste, compassée et dépassée vole en éclats. La passion nationaliste n'a jamais effleuré Maurras, Daudet ou un de leurs collaborateurs dans les questions esthétiques, à la différence de nos adversaires. Pourquoi Maurice Barrès ne figure-t-il pas dans la Bibliothèque de la Pléiade ? À côté de la saine liberté de la *Revue Universelle* dirigée par Jacques Bainville et Henri Massis



Léon Daudet contribua à lancer Marcel Proust. Ses critiques révèlent un goût large et avisé dans des domaines divers, une boulimie de lectures.

nous connaissons le sectarisme républicain et protestant de la *Nouvelle Revue Française*.

## Une extraordinaire curiosité

Les volumes de Léon Daudet révèlent, un goût large et avisé dans des domaines divers, une boulimie de lectures. Parmi les écrivains, la trêve nous interdit de parler d'Émile Zola, mais nous évoquerons les articles consacrés à Ronsard, Rabelais, Baudelaire, Valéry. Laissons de côté les pages admirables consacrées à Maurras et à Bainville, et parlons de Marcel Proust que Dau-

det contribua à lancer, de Paul-Jean Toulet, délicat poète méconnu aujourd'hui, d'Henri Béraud, adversaire politique dont Léon Daudet fut un des premiers à déceler le talent, de Bernanos dont il assura le succès et qui le remercia par des injures. S'il fut parfois brusque et dur, Léon Daudet critique se montra toujours franc et ne donna jamais un coup bas. Citons encore un grand romancier qu'il ne parvint pas à imposer et que Xavier Soleil s'attache aujourd'hui à relancer, René Béhaine<sup>2</sup>. Découvrons Daudet critique d'art, fin connaisseur de la peinture avec des pages sur Manet et Mo-

net, amateur avisé des sculpteurs Rodin, Bourdelle, Carpeaux. Lissons aussi ses pages sur Beethoven et sur *L'Arlésienne* où Bizet a su mettre en lumière le meilleur de la nouvelle de son père Alphonse.

Nous pouvons encore évoquer Daudet amateur de théâtre, parlant avec égal bonheur d'auteurs, d'acteurs et de critiques : nous citerons ses pages sur Cécile Sorrel et sur Lucien Dubech, grand critique d'AF, grand historien du théâtre français, sottement oublié aujourd'hui, lui aussi, pour des motifs idéologiques qui déshonorent le monde des Lettres, universitaire et journalistique.

## Modernité

Nous soulignerons enfin la modernité de Léon Daudet en signalant deux articles extraordinaires, *Le Théâtre et le Cinéma*, qui date de 1925, et *Shakespeare et le cinéma*, de 1927 : « Plus vous étendrez le champ du réel, plus vous étendrez celui du rêve ; et je suis convaincu que de très bons films, tirés de Shakespeare, seraient autant de télescopes permettant de voir, dans Shakespeare, des au-delà de la pensée, des ultra-rayons de l'intelligence et du sensible, jusque là inaperçus... on doit bien trouver, en Angleterre même, en dépit du jeu de ballon, un shakespeareisant assez subtil pour extraire l'essence que j'indique, d'une pensée toujours en mouvement, par le moyen de l'art du mouvement. » Il reste encore beaucoup à découvrir chez Léon Daudet et dans toute l'école d'Action française, le plus extraordinaire mouvement intellectuel que la France ait connu. ■

Gérard Baudin

<sup>1</sup> Léon Daudet : *Écrivains et Artistes* ; éditions du Capitole, Paris, huit volumes, 1927-1929.

<sup>2</sup> René Béhaine : *Histoire d'une société* ; pages choisies et présentées par Xavier Soleil, avec une préface de Michel Déon de l'Académie française ; éditions Nivoit.

## Remise du Prix Hugues Capet

En présence de :  
S.A.R. la princesse Béatrice de BOURBON des DEUX-SICILES, présidente du jury,  
S.A.R. le prince de BOURBON des DEUX SICILES,  
S.A.R. le prince Sixte-Henri de BOURBON PARME,  
S.A.R. le prince Charles-Philippe d'ORLÉANS,  
S.A.R. le prince Charles-Emmanuel de BOURBON PARME,  
l'association Unité Capétienne (président Jacques-Henri AUCLAIR) remettra le prix Hugues Capet 2009 à  
**Philippe ALEXANDRE** chroniqueur politique  
**et Béatrix de l'AULNOIT** rédacteur en chef adjoint de *Marie-Claire*  
pour leur ouvrage  
*Pour mon fils, Pour mon roi La reine Anne, mère de Louis XIV*  
(éd. Robert Laffont)  
**lundi 18 janvier 2010 à 20 heures**  
dans les salons du Cercle de l'Union Interalliée, 33 rue du Faubourg Saint-Honoré Paris 8<sup>e</sup>.

Cocktail de 19 h 30 à 22 heures  
Pour tout renseignement : 01 60 13 13 79  
Pas d'inscription sur place  
Les membres du jury du Prix sont  
S.A.R. la princesse Béatrice de BOURBON des DEUX-SICILES,  
S.A.R. le prince Charles Emmanuel de BOURBON PARME, Éve RUGGIÉRI, Éve de CASTRO, Jacques-Henri AUCLAIR, Stéphane BERN, Jean-Christian PETITFILS, Jean CHALON, Jean SÉVILLIA, Philippe de SAINT ROBERT, Pierre CARDIN.

## 2010, année Henri IV



Les 11 et 12 décembre, le prince Jean, dauphin de France, duc de Vendôme, était présent à Rome aux cérémonies d'ouverture officielle de l'année Henri IV. L'initiative de célébrer en 2010 le quatrième centenaire de l'assassinat d'Henri IV comme un événement d'immense portée tant religieuse que politique est un grand événement placé sous le haut patronage du président de la République française. Nous ne pouvons que nous réjouir

qu'un tel éclat soit donné à l'hommage au souverain qui incarne jusque dans le sacrifice de sa vie au plus haut point l'arbitrage royal et le rôle pacificateur de la monarchie.

Le prince Jean qui n'oublie jamais que son ancêtre Henri IV, avant de régner sur la France, portait avec le titre de roi de Navarre celui de duc de Vendôme, a donc sa place au premier rang dans ces célébrations. C'est ainsi qu'il a assisté à Rome en la basilique Saint-Jean-de-Latran à la messe solennelle *Pro felice statu gallicæ nationi* dont le site lafauteurousseau<sup>1</sup> rappelle qu'en remerciement pour l'absolution accordée par le pape Clément VIII en 1595, le roi converti au catholicisme demanda en 1604 qu'elle fût dite chaque année au Latran le jour anniversaire de sa naissance, le 13 décembre, fête de sainte Luce. À la suite de quoi, le chapitre décida que le titre de "Premier et unique chanoine

d'honneur du Latran" serait reconnu au roi Henri et à tous ses successeurs à la tête de l'État en France (ce qui explique l'implication de M. Sarkozy dans cette initiative).

## Un exemple pour notre temps

Le prince Jean a ensuite été photographié devant la grande statue du roi Henri un glaive à la main, due en 1608 au sculpteur lorrain Nicolas Cordier, avant de se rendre au dîner offert par Stanislas de Laboulaye, l'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège.

Plusieurs manifestations sont prévues dans le cadre de cette Année Henri IV à Paris et en province, notamment à Pau. Nous signalerons celles dont nous serons avertis.

Souhaitons que ces journées commémoratives servent à redonner aux Français la véritable image de

la monarchie capétienne. N'oublions pas non plus que l'Édit de Nantes, accordé par Henri IV aux protestants en 1598, a donné à la France au sortir d'affreuses guerres de religion une relative, mais fructueuse paix civile et religieuse, non pas en mettant toutes les religions sur le même plan, non pas même en renonçant au vœu de rétablir dès que possible l'unité religieuse du royaume, mais tout simplement en autorisant l'exercice d'une autre religion dans la mesure où il ne nuisait pas au bien commun de la nation ni à son affirmation essentiellement catholique. Le grand élan de foi et de conversions au catholicisme qui marqua le siècle suivant a été ainsi rendu possible.

Exemple à méditer en ces temps où le catholicisme est plus que jamais menacé... ■

Michel Fromentoux

<sup>1</sup> lafauteurousseau.hautefort.com

## À lire et à offrir

Livres reliés de Charles Maurras, Léon Daudet, Jacques Bainville



Éditions originales brochées

Demandez la liste à nos bureaux, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1<sup>er</sup>  
Tél. : 01 40 39 92 06

## Bonne année 2010 !

Le Bureau politique du Centre royaliste d'Action française, au nom du Conseil national, adresse à tous les militants et sympathisants de notre mouvement et, au-delà, à tous les Français, ses vœux 2010 pour que soit engagée une reconstruction prochaine de notre nation.

## Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs  
75001 PARIS  
communication@actionfrancaise.net

**Président :**  
Olivier Perceval

**Secrétaire général :**  
Romain Hellouin

**Trésorier :**  
Giovanni Castelluccio

**Secrétaire administrative :**  
Marie-Suzanne de Benque d'Agut

**Responsable opérationnel :**  
François Bel-Ker

**Communication externe :**  
Jean de Chenon

**Communication interne :**  
Philippe Castelluccio,  
François Lamy

**Coordination provinces :**  
Philippe Castelluccio

**Militantisme :**  
Jean-Baptiste de l'Aviath

**Formation :**  
Olivier Perceval, Gérard Bedel,  
Erwan Bloüet, Marc Savina

## PARIS

### Vœux et galette

Année Henri IV, année royale ! Les vœux du mouvement d'Action française seront présentés le **vendredi 8 janvier à 19 h 30**, suivis de la traditionnelle galette des rois. Venez nombreux !

✓ Rendez-vous 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1<sup>er</sup> (métro Palais-Royal).



## LYON

### Fête des rois

Le **vendredi 15 janvier 2010**, en présence de Stéphane Blanchonnet, président du comité directeur de l'Action française, et Olivier Perceval, secrétaire général du mouvement d'AF.

✓ À partir de 19 heures, salle Sala, rue Saint-François-de-Sales, Lyon 2<sup>e</sup> (métro Ampère). Participation aux frais : 10 euros ; étudiants et chô-



meurs : 7 euros ; gratuit pour les enfants. Inscription avant le 11 janvier par téléphone au 06 82 83 92 00 ou par courriel à thidal@numericable.fr

## PROVENCE

### Le Souvenir de Louis XVI

Une messe pour le repos de l'âme du roi Louis XVI sera célébrée le **21 janvier 2010 à 19 heures** en l'église Saint-Pierre de Rogno. En présence de M<sup>me</sup> Danièle Wilkin-Pouységur, Clément Gautier, Gérard Bedel, et SAR le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme. La messe sera suivie d'un dîner (25 euros).



✓ Inscription par téléphone au 06 21 63 27 65 ou par courriel à l'adresse af.se@orange.fr

## Banquet des amis de l'Action française

**Samedi 16 janvier 2010 à 12 heures**



Au restaurant Le Père Louis,  
38 rue Monsieur le Prince, Paris 6<sup>e</sup>

Réservation obligatoire (nombre de places limité)

Participation : 35 euros par personne... ou plus si vous souhaitez nous aider ; étudiants et chômeurs : 25 euros. Chèques à l'ordre du CRAF, à adresser à Giovanni Castelluccio, CRAF, 10 rue Croix-des-petits-Champs, 75001 PARIS. Renseignements : 06 81 55 36 78.

## Marche aux flambeaux

**Hommage à Louis XVI le dimanche 17 janvier**

Rendez-vous à 19 heures devant l'église de la Madeleine à Paris (métro Madeleine)



## CERCLES D'ÉTUDES

Vendredi 15 janvier : *Doctrine d'Action française*, par Pierre De-meuse. Vendredi 22 janvier : *État des lieux du royalisme*, par Éric B. Vendredi 29 janvier : *Tentatives de conquête à gauche*, par Jean-Philippe Chauvin.

✓ À 19 h 30, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1<sup>er</sup>.



## VENTES À LA CRIÉE

Vous cherchez une activité ludique et utile à laquelle vous consacrer cette année ? Venez vendre le journal avec nous ! Pour Sainte-Odile et Sainte-Germaine, prendre contact avec Philippe Castelluccio au 06 35 50 50 68 ; pour Maubert-Mutualité et le Quartier latin, écrire à Frédéric Wincler, fre-

dericwincler@yahoo.fr ; pour les autres ventes partout en France, appelez Jean-Baptiste de l'Aviath au 06 81 55 36 78.

## ADHÉSIONS

En ce temps de bonnes résolutions pour l'année qui vient, pensez à votre adhésion ! L'adhésion

est de 32 euros pour un an (16 euros pour les étudiants, chômeurs ou ecclésiastiques), la moitié étant reversée à la section locale de votre choix.

Les petits fleuves faisant les grandes rivières, c'est cette ressource indispensable qui nous permet de monter nos projets, alors adhérez et faites adhérer !



Nouvelle année, nouveaux autocollants... N'hésitez pas : profitez-en !



## Nouvelles du Groupe d'Action royaliste

Prochain banquet camelot le **dimanche 31 janvier à 12 heures**. Renseignements et inscriptions par courriel : contact@actionroyaliste.com



## Boutique royaliste

Briquet Bic blanc "Vive le roi" : 2 euros le briquet (port en plus). À commander au CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS



## INFORMATIONS

□ Paris - Messe de Requiem pour le repos de l'âme Jean-Baptiste Biaggi le jeudi 14 janvier à 19 heures en l'église Saint-Louis des Invalides.

□ Cabestany (66) - "Maurras et la théocratie" : conférence de Tony Kunter le samedi 23 janvier à 18 h 30. Hôtel Les Deux Mas, 1 rue Madeleine Brès. À 20 heures, dîner au restaurant Le Patio, même adresse (30 euros). Inscriptions auprès de M<sup>me</sup> F. Baux ; tél. 04 68 66 76 06.

□ Nice - France royaliste Nice-Provence organise une journée commémorative de la mort du roi Louis XVI le dimanche 24 janvier, en présence de SAR le prince

Sixte-Henri de Bourbon Parme. À 10 heures : grand-messe traditionnelle célébrée en la chapelle de l'archiconfrérie de la Très Sainte Trinité (Vieux Nice). Déjeuner amical à 12 heures dans les salons du Grand Hôtel Aston, 12 avenue Félix Faure. À 15 heures, Gérard Bedel prononcera une conférence sur "le règne de Louis XVI ou la tragédie de la vertu". La journée se terminera avec la conclusion du Prince.

□ Sud-Ouest - Fête des Rois. À Bordeaux : dîner-débat vendredi 29 janvier à 19 h 30 au restaurant Le Xaintrailles 114 boulevard du maréchal Leclerc ; participation : 24 euros. À Toulouse : déjeuner-débat samedi 30 janvier à 10 h 45 ; participation : 24 euros. À Bayonne : conférence sa-

medi 30 janvier à 18 h 30 participation : 5 euros (hors consommations). Règlement à retourner avant le 22 janvier auprès de CAEC, BP 80093, 33035 BORDEAUX CEDEX. ; chèques à l'ordre de CAEC - CCP 15 503 63 W BOR. Renseignements : 06 33 92 22 78.

## ANNONCE

□ Vends collection d'*Aspects de la France* (1947-1999) et de la revue qui fit la liaison entre *L'Action Française* et *Aspects de la France* : *Paroles Françaises* (1945-1947), ce qui représente une soixantaine de cartons d'archives (25 x 36 x 9 cm). Faire offre. Écrire au journal qui transmettra, téléphoner au 05 58 79 45 06 (soirée) ou laisser un message à famillecaussin@orange.fr

□ ÊTRE FRANÇAIS (IV)

# Qu'est-ce qu'une nation ?

Dans le cadre du débat que nous avons ouvert, face à celui de MM Sarkozy et Besson, nous accueillons le professeur Gérard Frémot, dont le texte est riche de réflexions et d'importantes citations, bien que nous ne partageons pas son admiration pour le général De Gaulle, qui a dit tout et le contraire de tout. M.F.

Une fois de plus est lancé dans l'opinion publique un débat sur "l'identité nationale" sans que l'on se soit vraiment posé la question préjudicielle : qu'est-ce qu'une nation ? Essentiellement deux conceptions s'opposent aujourd'hui : la nation-héritage d'une part, et la nation-contrat d'autre part. La nation-héritage est une communauté forgée par l'Histoire, une véritable patrie charnelle. Avec la conception de la nation-héritage, nous sommes en présence d'une "communauté" qui « implique l'intimité, un mode de relations spécial dans lequel l'individu est vraiment en commun avec le groupe », autrement dit « un mode de coexistence caractérisé par un minimum de relations personnelles, par une très forte intensité du "nous" » (Giovanni Sartori, *Théorie de la démocratie*). On retrouve l'idée aristotélicienne de l'amitié comme fondement de la Cité.

## Nation historique

Cette communauté s'enracine profondément dans l'Histoire. La nation, qui s'identifie ici tout particulièrement à la patrie, constitue alors en quelque sorte « dans l'ordre terrestre, ce qu'est, dans l'ordre spirituel, la communion des saints. C'est la grande chaîne qui unit les pères et les fils dans une même foi, dans une même tradition, dans les mêmes souvenirs et les mêmes espérances, dans les mêmes amours et les mêmes haines. » (Albert Lecocq de La Marche, *La Guerre aux erreurs historiques*, Paris, 1891)

Nous sommes alors en présence d'une patrie charnelle ("terre des pères" et "mère-patrie") parfaitement caractérisée d'un point de vue géographique, historique, religieux, culturel, ethnique, linguistique. Conception très présente chez Péguy pour qui, au moment de partir à la guerre de 1914, où il va être tué, défendre la France, c'est « défendre Poitiers, Bouvines, saint Louis, Jeanne d'Arc, la Sorbonne et les cathédrales, Racine et Molière, la plus belle langue du monde ».

Pareille "identification" concrète de la nation était très nette dans l'esprit du général De Gaulle qui l'exprimait assez rudement à Alain Peyrefitte (cf. *C'était De Gaulle*, tome I, 1994, p. 52) : « C'est très bien qu'il y ait des Français jaunes, des Français noirs, des Français bruns. Ils montrent que la France est ouverte à toutes les races et qu'elle a une vocation universelle. Mais à condition qu'ils restent une petite minorité. Sinon, la France ne serait plus la France. Nous sommes quand même avant tout un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne. »



Sans exclure une certaine ouverture, convenons que ce texte comporte une véritable "profession de foi" contre la société "pluri-ethnique", "multiculturelle" et "multireligieuse" chère au contraire aux tenants de la nation-contrat.

## Identité "généalogique"

Avec la conception de la nation-héritage, l'identité nationale va alors se concevoir de manière "généalogique" et le peuple français est nécessairement lui aussi une réalité historique continue qui transcende les générations présentes car faite de toutes les générations passées, mais aussi de toutes les générations à venir, de tous les "nationaux" morts et de tous les "nationaux" à naître. Dans cette optique, c'est très logiquement la nation qui crée les "nationaux". Soljenitsyne écrit dans *La Russie sous l'avalanche* : « La patrie, c'est ce qui nous a tous créés. Elle est au-delà, bien au-delà de toutes les éphémères constitutions. » C'était indéniablement ce que pensait le général De Gaulle pour qui indubitablement « la France et l'État font les Français, bien plus que les Français ne font la France » (Nicolas Tenzer, *La Face cachée du gaullisme*, 1998).

Le concept de nation ne se confond donc pas ici avec celui du peuple, même s'il l'englobe, car « la nation est le correspondant dans l'éternité de ce qu'est

le peuple à un moment déterminé de l'histoire » (ibid). Le "national" est alors essentiellement, quoique non exclusivement, celui qui, par le "droit du sang" (ou "droit de filiation") appartient naturellement à cette nation - communauté historique, patrie charnelle et spirituelle - et ce n'est que très exceptionnellement qu'il peut s'y agréger, par un acte volontaire d'adhésion à une communauté à l'égard de laquelle il doit avoir bien conscience qu'il est avant tout un débiteur. On rejoint alors une vision qui correspond à une tradition philosophique qui rejette les conceptions contractuelles de l'origine et du fonctionnement des sociétés et qui se retrouve aussi bien chez Aristote que chez saint Thomas d'Aquin.

## Nation formelle

La nation-contrat s'oppose, point par point, à la nation-héritage. Nous sommes en effet en présence, non d'une communauté historique, mais d'une simple société, non d'une patrie charnelle, mais d'une patrie idéologique. La nation-contrat est une "société" purement formelle et fonctionnelle qui, contrairement à une "communauté", « n'implique aucune communion intime » (G. Sartori, op.cit.). Elle n'est qu'un contrat volontaire, un simple pacte civil qui peut être remis en cause à tout instant au gré de volontés changeantes.

Cette société contractuelle, aucunement enracinée dans l'Histoire, ne peut alors être structurée que par des "valeurs" (celles de la "République") ; valeurs qui sont universelles (la liberté, les droits de l'homme, etc.), donc supranationales, donc radicalement incapables de fonder une identité nationale ! Il y a bien la "laïcité à la française" dont tout notre monde politique se réclame peu ou prou, mais cette "valeur" n'apparaît guère suffisante à fonder une identité nationale particulière dans une Europe dont les racines chrétiennes évidentes lui ont depuis longtemps épargné, grâce à la distinction spirituel-temporel, les gouvernements "ecclésiastiques" que connaissent aujourd'hui certaines régions du globe... En tout état de cause, en cette matière, et pour ce qui nous concerne, Philippe IV le Bel a tout de même quelque antériorité sur la "République" !

## Patrie idéologique

La nation-contrat qui n'a plus aucune attache avec le passé, ou en tout cas dont la seule attache avec le passé semble être la Révolution, n'a plus vraiment de réalité : elle n'est plus un terroir, un patrimoine, elle est devenue une idée ("la République"). La nation ne s'identifie plus alors à une patrie charnelle ; nous sommes désormais en présence d'une patrie idéologique qui, du reste, peut être n'importe quelle portion du

monde, dès l'instant où y sont respectées les fameuses "valeurs de la République". À la limite, la patrie peut se trouver équiparée à l'univers tout entier : ce n'est plus la terre des pères, ce n'est plus la mère-patrie... c'est la "Terre-patrie". L'identité de la "France" disparaît. La France n'est plus qu'un phare ; un modèle sur lequel les autres nations sont invitées, souvent péremptoirement, à s'aligner.

Avec la conception de la nation-contrat, ce n'est plus la nation qui crée les "nationaux", ce sont les "citoyens" qui créent la nation. Le national disparaît au profit du citoyen. « Qu'est-ce qu'un Français ? C'est un citoyen français, rien de plus et rien de moins » écrivait naguère Jean-Pierre Chevènement (*Le Vert et le Noir - Intégrisme, pétrole, dollar* ; 1995).

## L'identité doit s'ancrer dans la "France éternelle"

Au "national" lié à la nation par le "droit du sang", se substitue donc le "citoyen", un citoyen nomade, provenant de plus en plus, en raison d'une immigration galopante et incontrôlée, de contrées géographiques diverses et appartenant à des cultures multiples, qui, en tant qu'individu, adhère volontairement - ou, le "droit du sol" aidant, se trouve agrégé par hasard - non à une communauté forgée par l'Histoire, mais à une société élective. On se trouve alors en présence d'un simple « corps d'associés vivant selon une loi commune » selon la formule de Sieyès, installés pour un temps plus ou moins long sur un même espace géographique et partageant volontairement les mêmes idéaux, qui ne peuvent être que ceux de la "République"...

Avec cette conception contractualiste, qui n'est pas en mesure de dissocier le concept de nation du concept d'individu, la nation n'est plus comme dans la conception précédente « un vaisseau mystérieux qui a ses ancres dans le ciel » selon la formule de Péguy, mais un simple conglomérat d'individus nés, selon le mot de Valéry, d'un « spermatozoïde aveugle », une simple entité économique-administrative peuplée de travailleurs de plus en plus mobiles au gré des conjonctures politiques et surtout économiques. La France n'est au fond qu'un choix personnel et révoquant.

On aura compris qu'en réalité, avec la conception de la nation-contrat, il ne peut y avoir véritablement d'identité nationale. Celle-ci ne peut exister que si elle s'ancre dans la « France éternelle », celle que célébrait le général De Gaulle, cette France qu'il imaginait créée par la Providence « pour des succès achevés ou des malheurs exemplaires » et « telle la princesse des contes ou la madone aux fresques des murs, comme vouée à une destinée éminente et exceptionnelle » (*Mémoires de guerre*, tome I, *L'Appel*, p.1). Puissent ceux qui se réclament aujourd'hui de l'héritage gaulliste ne pas l'oublier ! ■

Gérard Frémot  
Docteur en sciences politiques